



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

MASTER PROFESSIONNEL

DIPLOMÉS 2008

*Que sont-ils
devenus ?*

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants dans les observatoires des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données. Nous remercions également les diplômés ayant participé à l'enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Âge lors de l'obtention du Master	8
C. Nationalité	9
D. Situation avant d'entrer en 2 ^{ème} année de Master	9
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master	11
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	11
B. La formation de Master 2 professionnel	12
C. Nombre d'années entre le Bac et l'obtention du Master	15
CHAPITRE 2 : SITUATION DES DIPLÔMÉS	17
I. Situation 6 mois après l'obtention du Master	18
II. Situation 18 mois après l'obtention du Master	20
III. Situation 30 mois après l'obtention du Master	21
CHAPITRE 3 : POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER	23
I. Poursuite d'études uniquement en 2008-2009 (N+1)	25
II. Poursuite d'études de 2008 à 2010 (N+1 et N+2)	26
III. Poursuite d'études de 2008 à 2011 (N+1, N+2 et N+3)	27
CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	29
I. Modalités d'insertion professionnelle	30
A. Temps de latence du 1 ^{er} emploi	30
B. Durée d'exercice du 1 ^{er} emploi	31
C. Modalités d'accès à l'emploi	31
II. Caractéristiques de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du Master	33
A. Nature du contrat de travail	33
B. Durée du temps de travail	34
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	35
D. Salaire net mensuel, primes incluses	36

III. Lieu d'exercice de l'emploi	38
A. Localisation de l'emploi.....	38
B. Secteur d'activité de l'employeur	40
C. Structure de l'employeur	41
D. Taille de l'entreprise-mère	43
IV. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité du Master.....	43
V. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation.....	44
VI. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle	45
 CONCLUSION	 47
 ANNEXE 1 : ZOOM SUR LES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER.....	 51
ANNEXE 2 : SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES	53
GLOSSAIRE	55

INTRODUCTION

Le Master professionnel constitue la voie professionnelle du cursus Master. Créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la 1^{ère} promotion a vu le jour à la rentrée 2004-2005. Il remplace le Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS), diplôme national à finalité professionnelle. De niveau Bac + 5, il dispense une formation spécialisée préparant à la vie professionnelle.

Cette étude de l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale annuelle pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Un travail en partenariat entre l'observatoire régional et les observatoires des 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) a permis de compléter le questionnaire fourni par le Ministère.

Chaque observatoire d'université a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (postales et, ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des questionnaires. L'ORESBS a ensuite réalisé l'analyse régionale de cette étude.

Cette étude régionale porte sur les diplômés 2008 de Master professionnel. Ces derniers ont été interrogés en décembre 2010 sur leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme en 2008.

L'étude porte sur les **153** spécialités de Master professionnel ouvertes à la rentrée 2007-2008 dans chaque université. **3366** diplômés ont été interrogés en décembre 2010. **2298** d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **68%**.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent uniquement sur la population répondante (68%).

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par domaine de formation.

L'analyse permet de dégager 4 grands thèmes :

- la présentation des répondants (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation après l'obtention du Master (II),
- les poursuites d'études après le Master (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi (IV).

Chapitre I

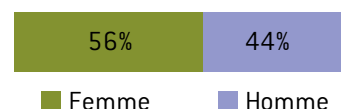
PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

2298 diplômés ont répondu à l'enquête, soit **1283 femmes (56%)** et **1015 hommes (44%)**.

Notons que, dans la population totale, la répartition était quasiment identique : 55% de femmes et 45% d'hommes.



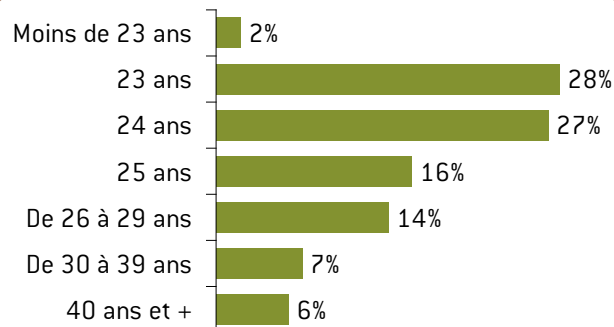
B. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DU MASTER

73% des répondants étaient âgés de **moins de 26 ans** lors de l'obtention du Master.

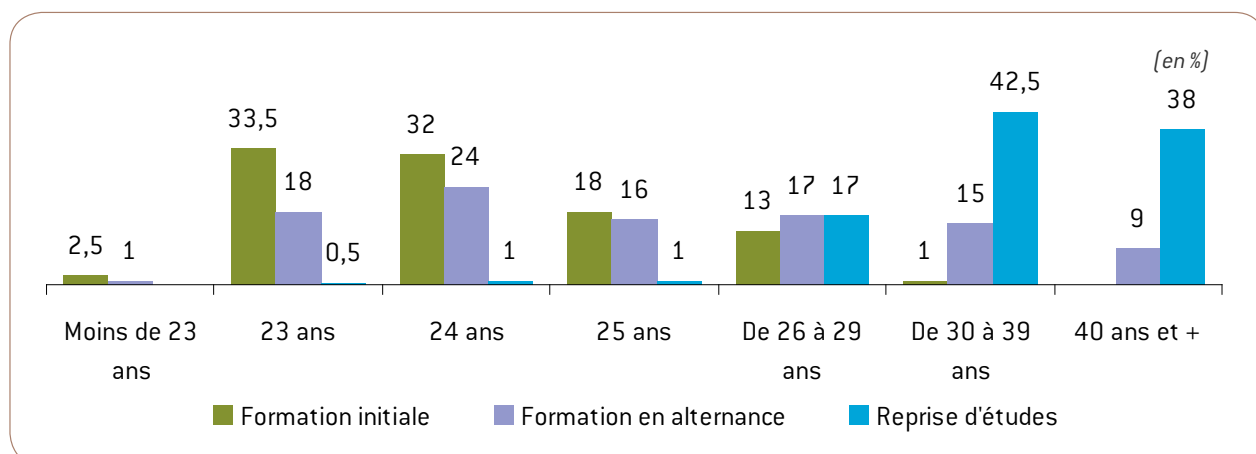
21% étaient âgés de 26 à 39 ans.

6% avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 60 ans.

L'âge médian est de **24 ans**.



→ On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.



86% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 26 ans lors de l'obtention du Master. Leur âge médian est de 24 ans.

59% des diplômés inscrits en formation en alternance avaient moins de 26 ans lors de l'obtention du Master. Leur âge médian est de 25 ans.

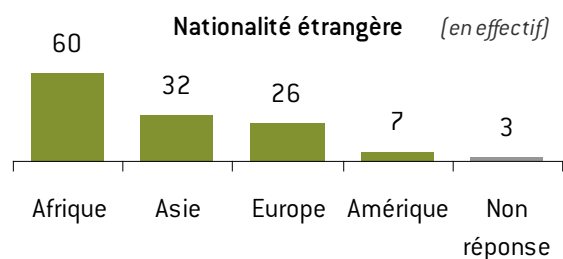
80,5% des diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études étaient âgés de plus de 29 ans. Leur âge médian est de 37 ans.

C. NATIONALITÉ

94% des répondants sont de **nationalité française** et 6% de nationalité étrangère (128 individus).

Concernant les diplômés de nationalité étrangère, le continent le plus représenté est l'Afrique. On trouve, en 2^{nde} position, l'Asie.

Les diplômés de nationalité étrangère sont sous-représentés parmi les répondants. En effet, leur proportion est de 16% dans la population-mère (23% pour les diplômés de l'Université de Rennes 1).

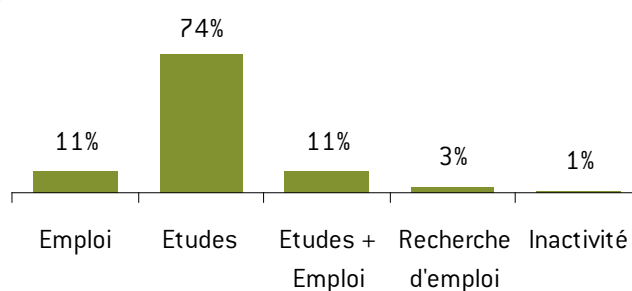


D. SITUATION AVANT D'ENTRER EN 2^{ÈME} ANNÉE DE MASTER

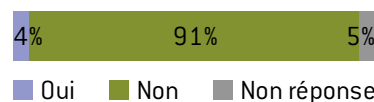
Avant d'entrer en 2^{ème} année de Master, **85%** des diplômés **étaient étudiants**, dont 11% exerçaient un emploi en parallèle de leurs études.

15% n'étaient pas inscrits en formation : 11% exerçaient un emploi, 3% en recherchaient un et 1% était inactif.

Notons que 4% des diplômés ont réussi un concours de la fonction publique avant ou pendant la 2^{ème} année de Master.



Avant ou pendant votre Master 2, avez-vous réussi un concours de la fonction publique ?

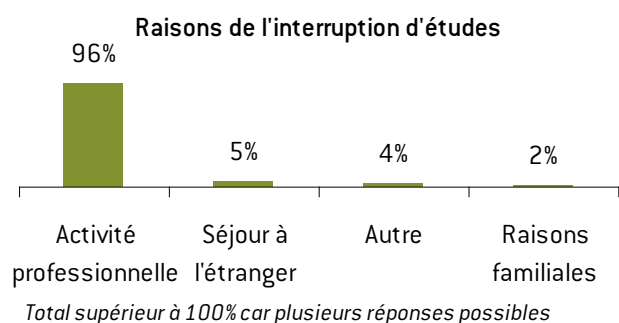


22,5% des diplômés (n = 518) ont interrompu leurs études entre le Baccalauréat et l'obtention du Master en 2008. Parmi ces derniers, 14% (n = 326) ont interrompu leurs études pendant plus d'un an.

La quasi-totalité d'entre eux (n = 319) ont interrompu leurs études au moins 2 années consécutives.

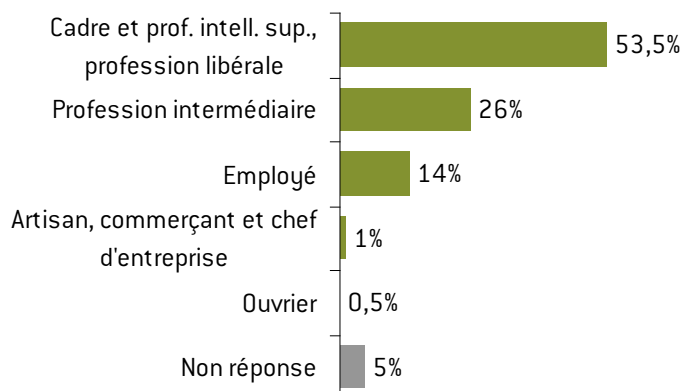
Les informations présentées ci-dessous concernent uniquement les diplômés ayant interrompu leurs études au moins 2 années consécutives (n = 319).

Parmi eux, la grande majorité des diplômés (96%, n = 299) a interrompu ses études pour exercer une activité professionnelle.



Plus de la moitié des personnes en emploi avant la reprise d'études (53,5%) avaient le statut de « cadre et profession intellectuelle supérieure, profession libérale ».

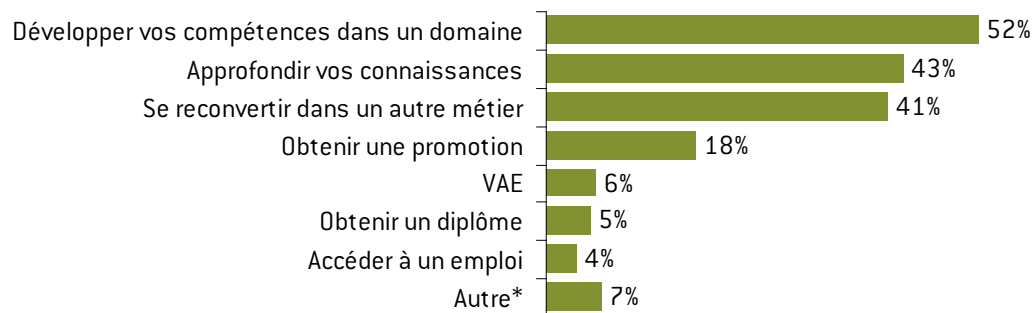
Plus d'1 diplômé sur 4 occupaient un poste de « profession intermédiaire ».



Concernant les objectifs de la reprise d'études, 3 items prédominent :

- « Développer ses compétences dans un domaine »,
- « Approfondir ses connaissances »,
- « Se reconvertir dans un autre métier ».

Objectifs de la reprise d'études



* concours, création ou reprise d'entreprise ...

Total supérieur à 100% car plusieurs réponses possibles

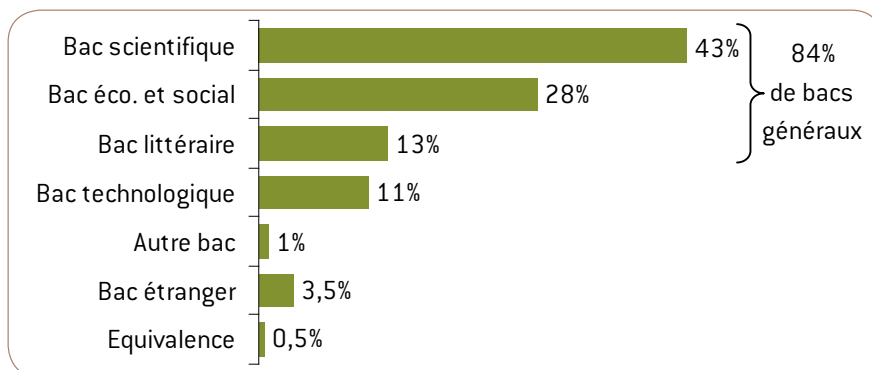
II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DU MASTER

A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE⁽¹⁾

1. Série du Baccalauréat

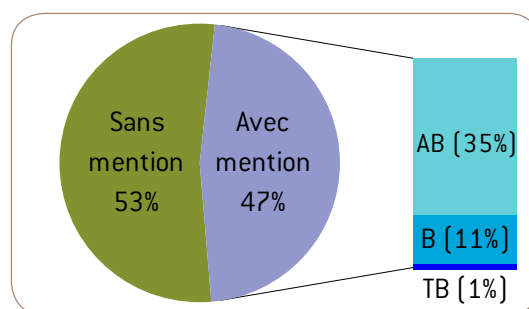
84% sont titulaires d'un **Bac général**. La filière scientifique est la plus représentée avec 43% des diplômés. Elle est suivie par la filière économique et sociale (28%).

11% sont titulaires d'un **Bac technologique**. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STG (5,8%) ou un Bac STI (4,6%).



2. Mention au Bac

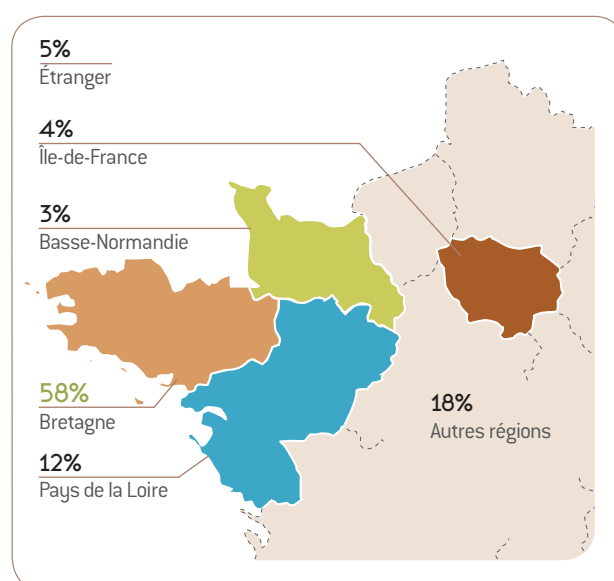
47% des répondants ont obtenu leur **Bac avec mention**. 35% ont obtenu la mention Assez Bien (AB) et 11% la mention Bien (B).



3. Région d'obtention du Bac

Près de 6 répondants sur 10 ont obtenu leur **Bac en Bretagne**.

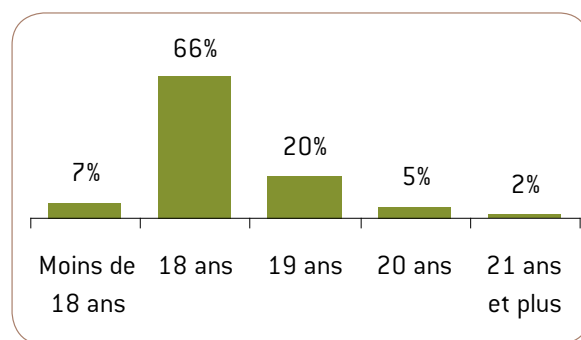
15% l'ont obtenu dans une région limitrophe (dont 12% dans les Pays de la Loire).



⁽¹⁾ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études (13% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master au titre de la formation initiale ou inscrits en alternance.

4. Âge à l'obtention du Bac

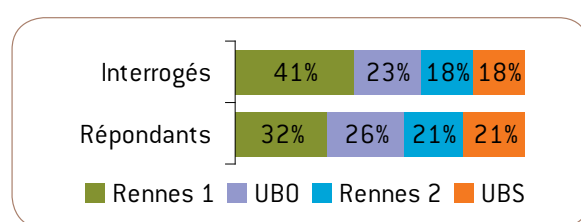
73% ont obtenu leur **Bac à l'heure** (18 ans ou moins).
20% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.



B. LA FORMATION DE MASTER 2 PROFESSIONNEL ⁽²⁾

1. Établissement de formation de la 2^{ème} année de Master

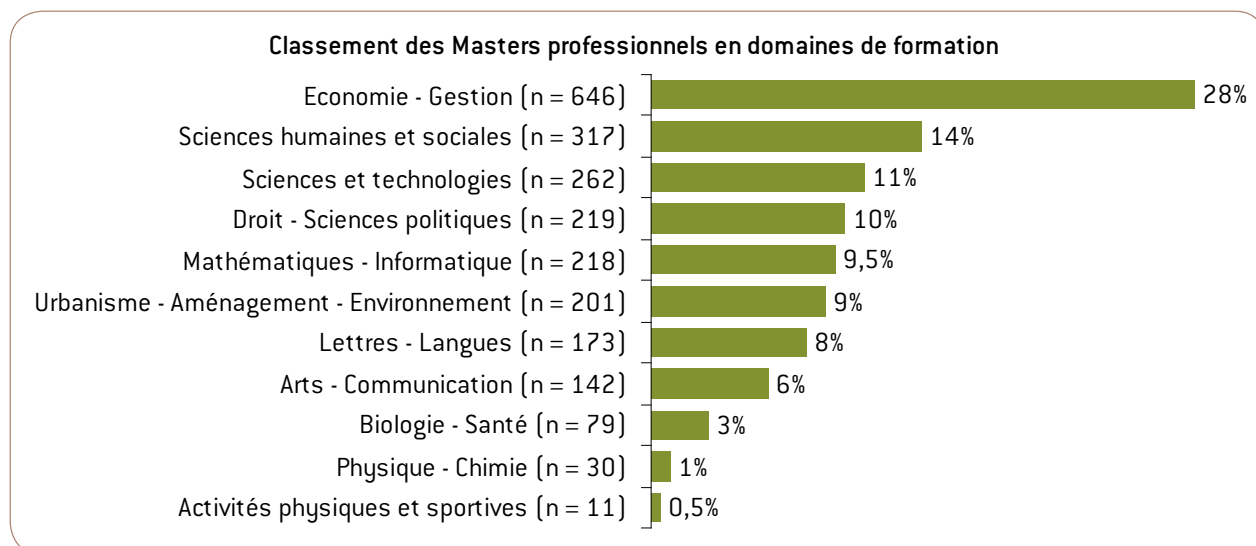
32% des répondants ont suivi leur formation de 2^{ème} année de Master à l'Université de Rennes 1, 26% à l'UBO, 21% à l'UBS et 21% à l'Université Rennes 2.



Les répondants de l'Université de Rennes 1 sont sous-représentés par rapport à la population globale. Ceci est notamment à mettre en lien avec le fait que 23% des diplômés de Master de cet établissement sont de nationalité étrangère. Or, les diplômés étrangers sont sous-représentés parmi les répondants.

2. Classement des spécialités de Master professionnel en domaines de formation

Afin de faciliter l'analyse, nous avons classé les 153 spécialités de Master professionnel en 11 domaines de formation ⁽³⁾.



(2) Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale, de la formation en alternance ou qu'ils soient inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études.

(3) Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque domaine de formation. Y sont présentés les intitulés de 2^{ème} année de Master ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.

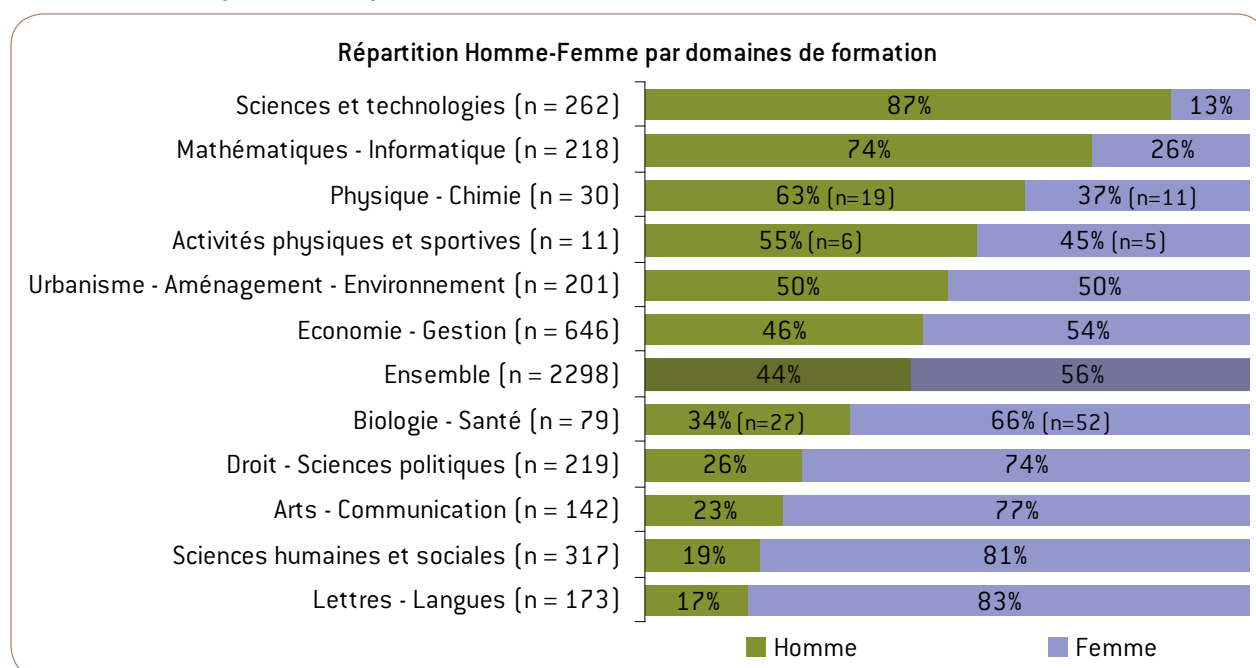
Le **domaine de formation « Économie - Gestion »** totalise le plus grand nombre de répondants (**28%**, n=646).

Ensuite, les secteurs de formation les plus importants en termes d'effectifs sont :

- « Sciences humaines et sociales » (317 individus soit 14% des répondants),
- « Sciences et technologies » (262 individus soit 11%),
- « Droit - Sciences politiques » (219 individus soit 10%),

Les secteurs « Physique - Chimie » et « Activités physiques et sportives » comptabilisent seulement 41 individus (soit 1,5% des répondants).

→ On observe d'importantes disparités en fonction de la variable « sexe ».



Si, sur l'ensemble, la majorité des répondants sont des femmes, la répartition homme-femme est inversée dans les 4 secteurs de formation suivants où les hommes prédominent :

- « Sciences et technologies » (87% d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (74%),
- « Physique - Chimie » (63% mais seulement 19 individus concernés),
- « Activités physiques et sportives » (55% mais seulement 6 individus concernés).

En revanche, plus de deux-tiers des répondants sont des femmes dans les 6 domaines suivants :

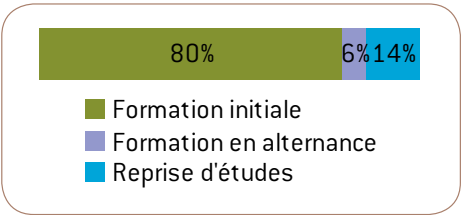
- « Lettres - Langues » (83%),
- « Sciences humaines et sociales » (81%),
- « Arts - Communication » (77%),
- « Droit - Sciences politiques » (74%),
- « Biologie - Santé » (66% mais seulement 52 individus concernés),
- « Économie - Gestion » (54%).

3. Régime d'inscription en 2^{ème} année de Master

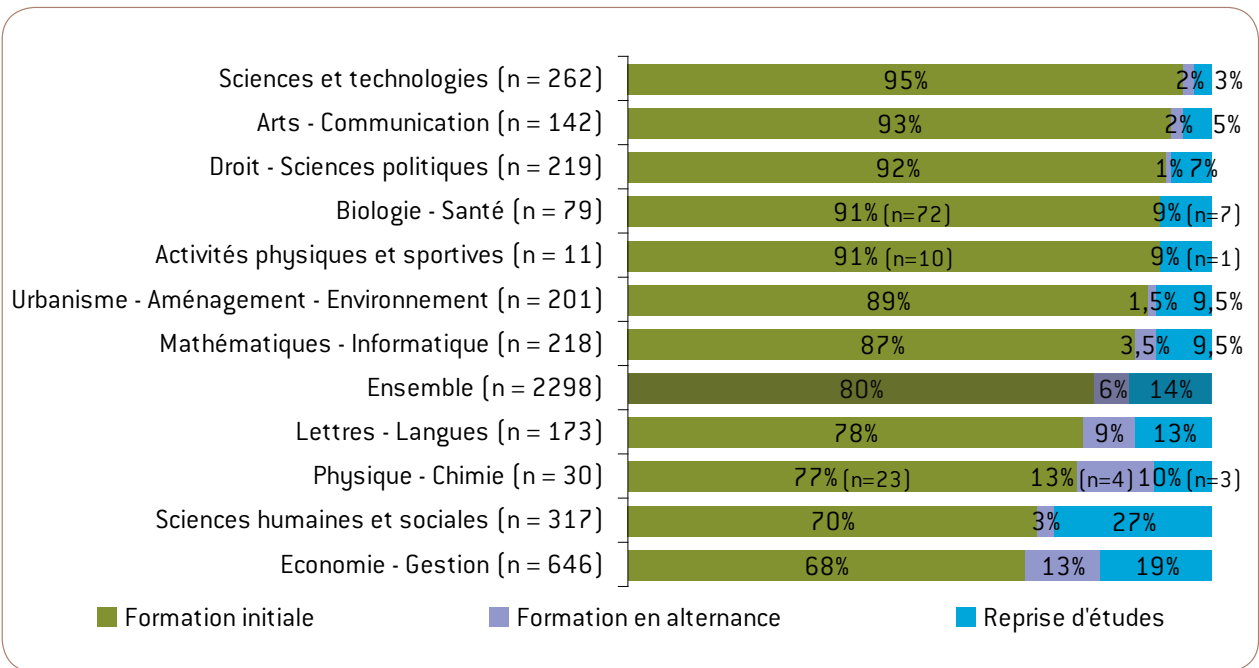
80% ont suivi leur 2^{ème} année de Master au titre de la **formation initiale**.
14% étaient en **reprise d'études** (soit 273 diplômés).

La **formation en alternance** concerne **6%** des répondants, soit 137 individus.

Ce taux a triplé par rapport à la promotion 2006-2007 où il atteignait seulement 2%. En effet, en 2006-2007, seules 6 spécialités de Master offraient aux étudiants la possibilité de suivre une formation basée sur l'articulation de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensés au sein de l'établissement de formation (ici l'université). Dans la promotion 2007-2008, 38 spécialités de Master proposaient un régime d'inscription en alternance.



→ On observe des disparités en fonction des domaines de formation.



La formation initiale est majoritaire dans l'ensemble des domaines. Elle est toutefois moins représentée dans les domaines « Économie - Gestion » (68%) et « Sciences humaines et sociales » (70%).

L'inscription dans le cadre d'une formation en alternance est largement supérieure à la moyenne (6%) dans les domaines de formation « Économie - Gestion » (13%), « Physique - Chimie » (13%, n = 4) et « Lettres - Langues » (9%).

La part des diplômés en reprise d'études est élevée en « Sciences humaines et sociales » (27%) et « Économie - Gestion » (19%).

4. Un emploi pendant la formation de Master 2⁽⁴⁾

18% des répondants inscrits en formation initiale **travaillaient pendant la formation de 2^{ème} année de Master** (15,5% pour les diplômés 2007).

→ **Ce taux est supérieur chez les femmes** (20% vs. 15% pour les hommes).

→ **On observe également des disparités en fonction des domaines de formation.**

En effet, le taux de diplômés exerçant un emploi pendant le Master est supérieur à la moyenne dans les domaines de formation suivants :

- « Activités physiques et sportives » (40% mais seulement 4 individus concernés),
- « Arts - Communication » (27%),
- « Sciences humaines et sociales » (26%).

Ce taux est, en revanche, plus faible dans les domaines :

- « Économie - Gestion » (13%),
- « Sciences et technologies » (11%),
- « Physique - Chimie » (9% mais seulement 2 individus concernés).

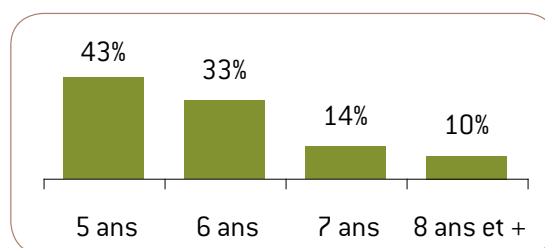
La quotité médiane des emplois exercés pendant le Master est de 30%.

20% travaillaient dans le commerce, 12% exerçaient dans le domaine de l'animation ou de la garde d'enfants, 11% dans la restauration et 10% dans le domaine du soutien scolaire et de l'enseignement.

Principaux domaines d'activités	
Commerce (vendeur, hôte de caisse ...)	20%
Animation, garde d'enfants (animateur en centre de loisirs, baby-sitter)	12%
Restauration (serveur, barman)	11%
Soutien scolaire, enseignement	10%
Encadrement, aide aux élèves (surveillant, auxiliaire de vie scolaire)	4%
Standard, accueil	4%
Ménage	4%
Agent de fabrication	3%

C. NOMBRE D'ANNÉES ENTRE LE BAC ET L'OBTENTION DU MASTER ⁽⁵⁾

43% ont obtenu leur **Master à l'heure**, soit 5 ans après le Baccalauréat. Un tiers des diplômés ont effectué leur parcours en 6 ans.



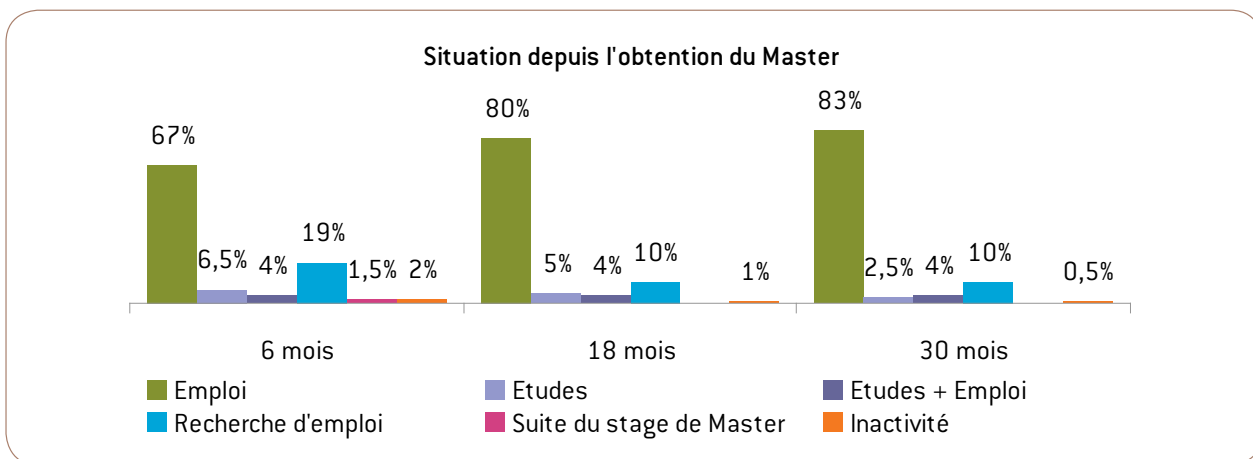
(4) Les résultats pouvant être biaisés pour les diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études et ceux ayant suivi leur Master par le biais de l'alternance, cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

(5) Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale et ceux inscrits en alternance.

Chapitre II

SITUATION
DES DIPLÔMÉS

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du Master.



La part de diplômés en emploi est passée de 67% (à 6 mois) à 83% (à 30 mois), enregistrant ainsi une progression de 24%. Le taux de recherche d'emploi a diminué de 47% entre 6 et 18 mois après l'obtention du Master et s'est stabilisé à 10% dès 18 mois.

De même, la part des diplômés uniquement en poursuite d'études a diminué de 62% et atteint 2,5% à 30 mois.

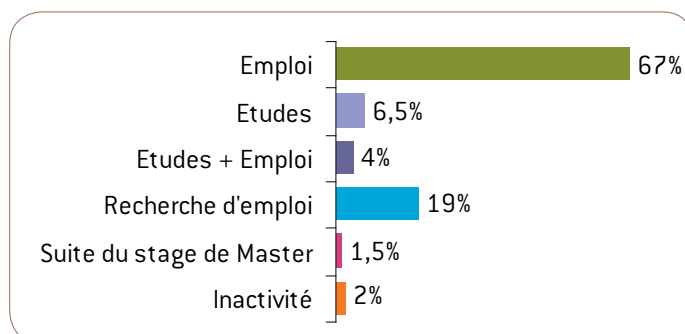
I // SITUATION 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

6 mois après l'obtention du Master, **67%** des diplômés exercent une **activité professionnelle**.

Le **taux d'insertion** s'élève à **78%**.

19% sont à la recherche d'un emploi.

10,5% poursuivent des études, dont 4% exercent un emploi en parallèle.



→ **Des différences s'observent en fonction du genre.** En effet, le taux d'emploi est nettement plus élevé chez les hommes : 70% contre 64% chez les femmes. La part des diplômées en recherche d'emploi (20%) est plus élevée que celle observée chez les hommes (17%). De même, le taux de poursuite d'études des femmes (« études + emploi » compris) est supérieur (12%) à celui des hommes (9%).

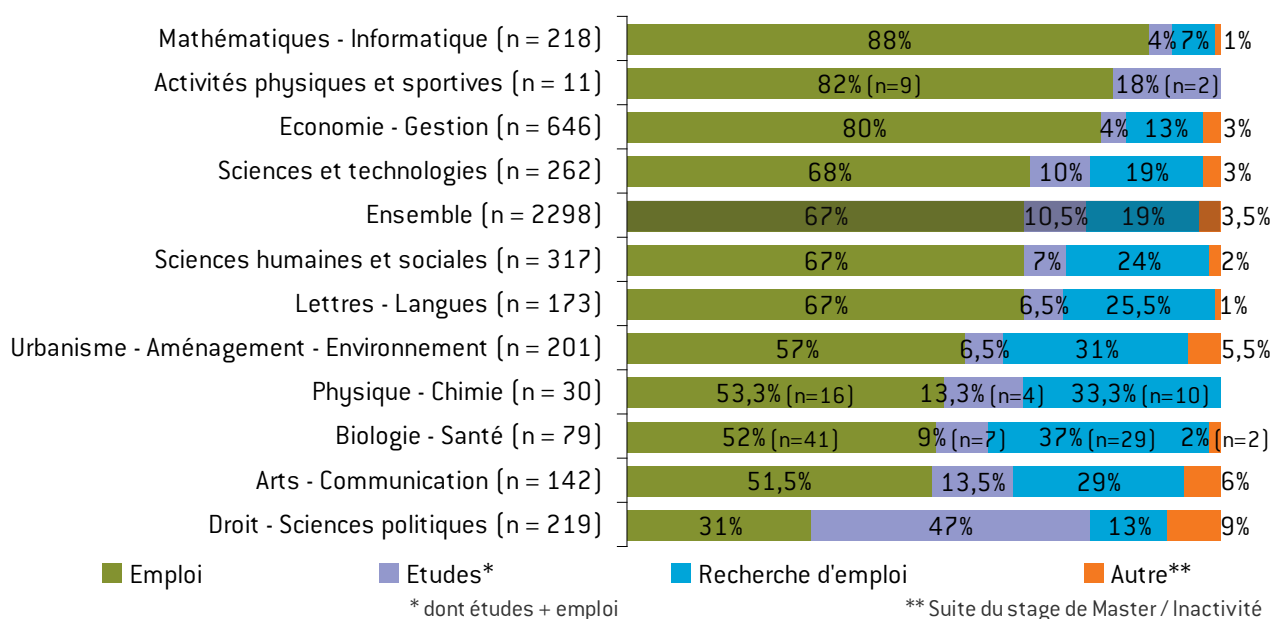
→ **On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.**

Si le taux d'emploi atteint seulement 64% pour les diplômés issus de la formation initiale, il est nettement plus élevé (79%) pour les diplômés inscrits en alternance ou dans le cadre d'une reprise d'études.

Les diplômés issus de la formation initiale sont, quant à eux, plus fréquemment en poursuite d'études (12%, y compris « études + emploi », vs. 7% pour l'alternance et 4% pour la reprise d'études) ou en recherche d'emploi (20%, vs. respectivement 12% et 14%).

Le taux d'insertion à 6 mois s'élève à 86% pour la formation en alternance, 85% pour la reprise d'études et 76% pour la formation initiale.

→ La situation 6 mois après l'obtention du Master diffère en fonction des domaines de formation.



Dans les 3 domaines suivants, au moins 8 diplômés sur 10 exercent un emploi 6 mois après le Master :

- « Mathématiques - Informatique » {88%},
- « Activités physiques et sportives » {82% mais seulement 9 individus concernés},
- « Économie - Gestion » {80%}.

En revanche, le taux d'emploi est nettement inférieur à la moyenne {67%} dans les domaines suivants :

- « Droit - Sciences politiques » {31%},
- « Arts - Communication » {51,5%},
- « Biologie - Santé » {52%, n = 41},
- « Physique - Chimie » {53,3% mais seulement 16 individus concernés},
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » {57%}.

Les diplômés en recherche d'emploi sont sous-représentés dans les domaines « Mathématiques - Informatique » {7%}, « Économie - Gestion » {13%} et « Droit - Sciences politiques » {13%}.

À l'inverse, plus de 3 diplômés sur 10 sont en recherche d'emploi dans les domaines suivants :

- « Biologie - Santé » {37%, n = 29},
- « Physique - Chimie » {33,3% mais seulement 10 individus concernés},
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » {31%}.

Enfin, alors que le taux moyen de poursuite d'études à 6 mois s'élève à 10,5%, la poursuite d'études concerne près de la moitié des diplômés du domaine « Droit - Sciences politiques » {47% dont 11% en « études + emploi »}.

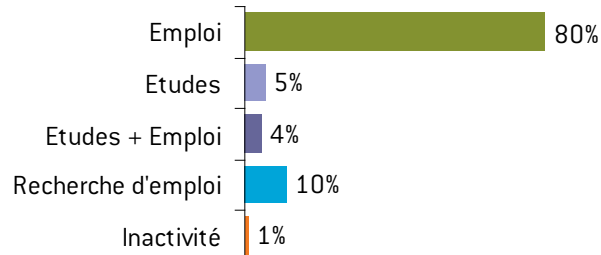
II // SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

18 mois après l'obtention de leur diplôme, **80%** des diplômés exercent un **emploi**.

Le **taux d'insertion** s'élève à **89%**.

10% sont à la recherche d'un emploi.

9% poursuivent des études dont 4% exercent un emploi en parallèle.



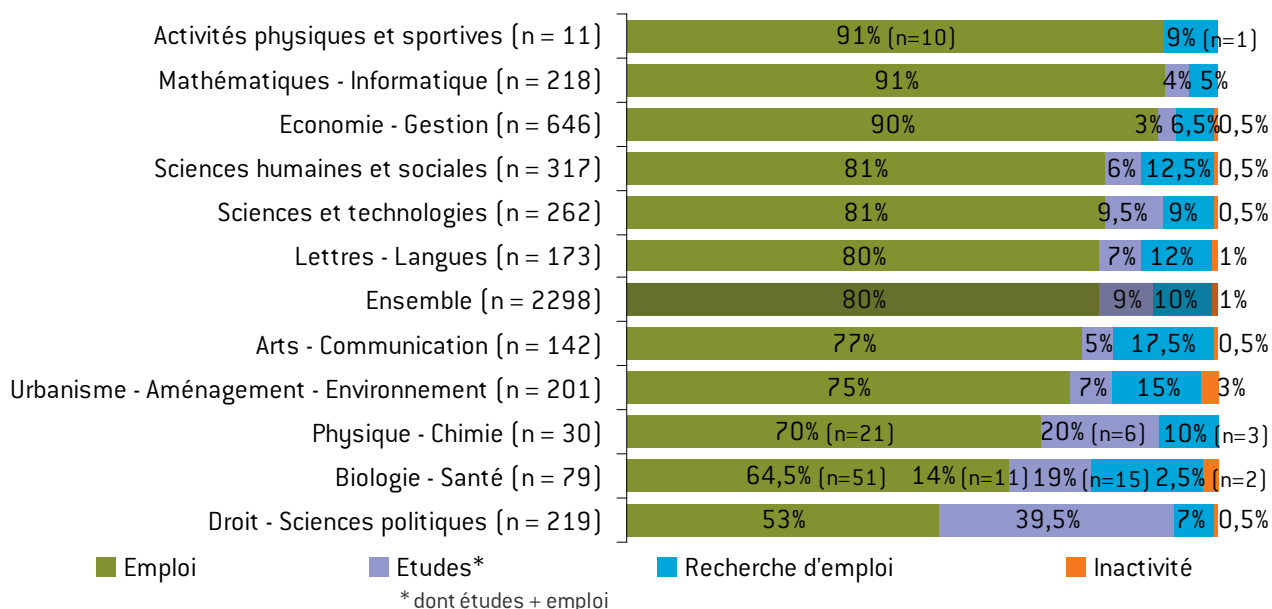
→ La situation à 18 mois est exactement identique à celle observée pour les diplômés 2007.

→ Si aucune disparité n'est à signaler en fonction de la variable « sexe », **on observe des différences significatives en fonction du régime d'inscription**. En effet, le taux d'emploi s'élève à 92% pour les diplômés ayant suivi une formation en alternance et à 85% pour ceux ayant repris des études. Ce taux est plus faible pour les répondants issus de la formation initiale (78%).

Ces derniers sont plus nombreux à poursuivre des études, y compris avec un emploi en parallèle : 11% contre 3% pour les diplômés de l'alternance et 5% pour ceux ayant repris des études.

Le taux d'insertion à 18 mois s'élève à 95% pour la formation en alternance, 91% pour la reprise d'études et 88% pour la formation initiale.

→ La situation à 18 mois diffère selon les domaines de formation.



En effet, au moins 9 diplômés sur 10 exercent un emploi dans les domaines « Mathématiques - Informatique » (91%), « Activités physiques et sportives » (90% mais seulement 10 individus concernés) et « Économie - Gestion » (90%). Le taux d'emploi est nettement plus faible dans les domaines « Physique - Chimie » (70%, mais seulement 21 individus concernés) et « Biologie - Santé » (64,5%, n = 51) et « Droit - Sciences politiques » (53%).

Les diplômés du domaine « Droit - Sciences politiques » enregistrent le taux de poursuite d'études le plus élevé (39,5%). Enfin, on relève un taux de recherche d'emploi nettement supérieur à la moyenne (10%) dans les domaines « Biologie - Santé » (19%, n = 15) et « Arts - Communication » (17,5%).

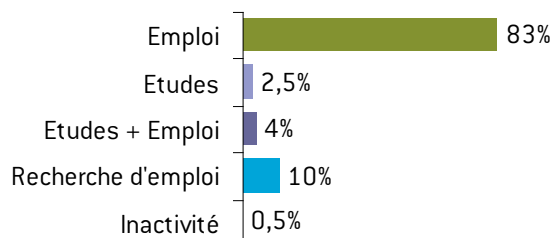
III // SITUATION 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

30 mois après l'obtention du Master, **83%** des diplômés exercent un **emploi**.

Le **taux d'insertion** s'élève à **89%**.

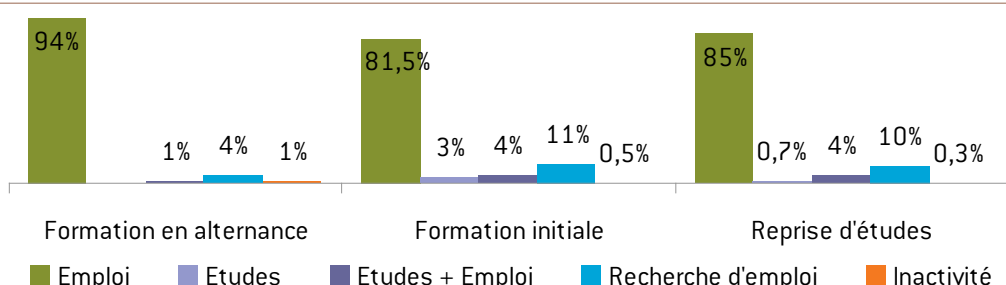
10% sont à la recherche d'un emploi^[6].

6,5% poursuivent des études (« études + emploi » compris).



→ Ces résultats ne peuvent pas être mis en perspective avec ceux de la promotion précédente car les diplômés 2007 ont été interrogés avec un recul de 18 mois.

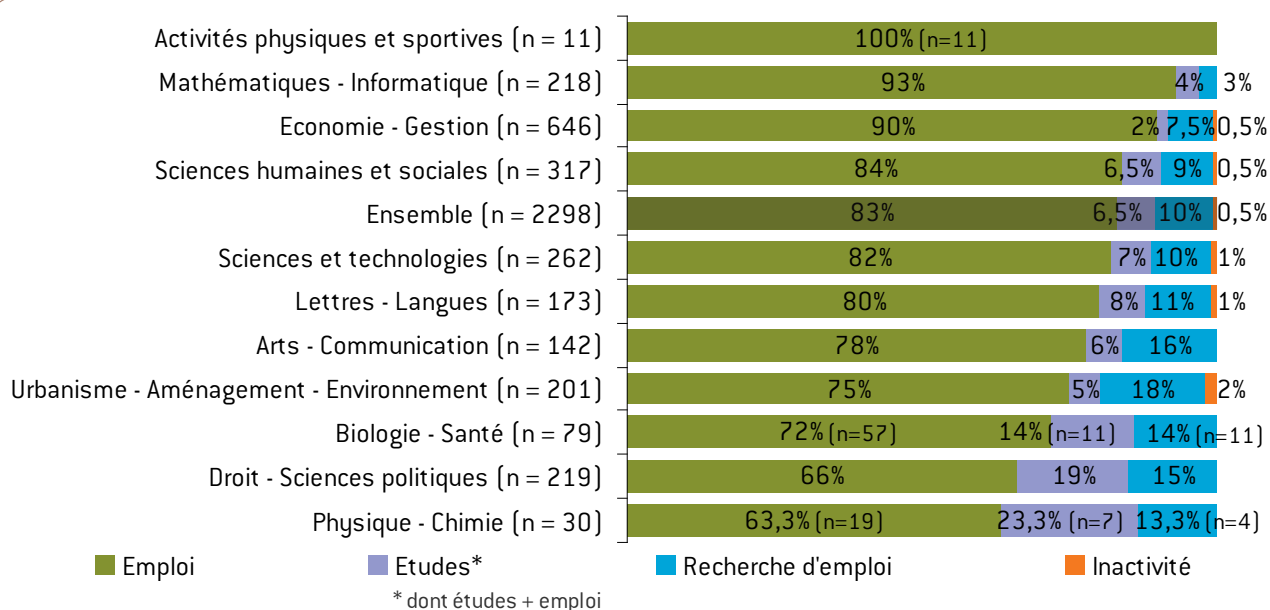
→ La situation à 30 mois diffère en fonction du régime d'inscription.



Le taux d'emploi atteint 94% pour les diplômés ayant suivi leur Master en alternance. Il est nettement plus élevé que pour les diplômés issus de la formation initiale (81,5%) et ceux ayant repris des études (85%).

Les diplômés issus de la formation initiale sont les plus nombreux à poursuivre des études 30 mois après l'obtention du Master : 7% vs. 4,7% pour les diplômés ayant repris des études et seulement 1% pour les diplômés formés en alternance. Le taux d'insertion à 30 mois s'élève à 96% pour la formation en alternance, 90% pour la reprise d'études et 88% pour la formation initiale.

→ Les différences entre les domaines de formation persistent 30 mois après l'obtention du Master.



[6] Vous trouverez en annexe 1, page 51, un zoom concernant les diplômés en recherche d'emploi.

En effet, au moins 9 diplômés sur 10 exercent un emploi dans les domaines « Activités physiques et sportives » (100% mais seulement 11 individus concernés), « Mathématiques - Informatique » (93%) et « Économie - Gestion » (90%).

Les taux de poursuite d'études les plus élevés sont relevés dans les domaines « Physique - Chimie » (23,3% mais seulement 7 individus concernés), « Droit - Sciences politiques » (19%) et « Biologie - Santé » (14% mais seulement 11 individus concernés). Ces 3 domaines enregistrent également les taux d'emploi les plus faibles avec moins de 3 diplômés sur 4 en emploi.

Enfin, le taux de recherche d'emploi est nettement supérieur à la moyenne (10%) dans les domaines « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (18%), « Arts - Communication » (16%) et « Droit - Sciences politiques » (15%).

Chapitre III

POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

16% des diplômés ont poursuivi des **études^(?) après le Master**, soit 367 individus :

- 7% ont poursuivi une seule année d'études,
- 5% ont suivi 2 années de formation,
- 4% ont poursuivi 3 années d'études.

→ Le taux de poursuite d'études s'élève à 15% pour les hommes et 17% pour les femmes.

→ **On observe des disparités en fonction de la variable « régime d'inscription en Master »**. 18% des diplômés issus de la formation initiale ont poursuivi des études après le Master contre 10% pour ceux inscrits dans le cadre d'une reprise d'études et seulement 7% pour les titulaires d'un Master en alternance.

→ **Le taux de poursuite d'études varie également en fonction des domaines de formation.**

Il est significativement élevé en « Droit - Sciences politiques » (54%), « Physique - Chimie » (27% mais seulement 8 individus concernés) et « Biologie - Santé » (26% mais seulement 20 individus concernés). En revanche, les taux de poursuite d'études les plus faibles sont relevés dans les domaines « Économie - Gestion » (7%) et « Mathématiques - Informatique » (7%).

Taux de poursuite d'études par domaine de formation	
Droit - Sciences politiques	54%
Physique - Chimie	27% (n=8)
Biologie - Santé	26% (n=20)
Arts - Communication	20%
Activités physiques et sportives	18% (n=2)
Sciences et technologies	15%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	15%
Lettres - Langues	13%
Sciences humaines et sociales	12%
Économie - Gestion	7%
Mathématiques - Informatique	7%

Le tableau ci-dessous (16 non-réponses exclues) propose un récapitulatif des poursuites d'études en fonction des éventuelles interruptions d'études.

Poursuite d'études immédiatement après l'obtention de la Licence pro	Pendant 1 an : en 2008-2009 (N + 1) : 97 individus
	Pendant 2 ans : de 2008 à 2010 (N + 1 et N + 2) : 68 individus
	Pendant 3 ans : 2008 à 2011 (N + 1, N + 2 et N + 3) : 84 individus
	Pendant 2 ans avec une interruption d'études en 2009-2010 (N + 1 et N + 3) : 3 individus
Reprise d'études après 1 an d'interruption d'études	Pendant 1 an : en 2009-2010 (N + 2) : 37 individus
	Pendant 2 ans : de 2009 à 2011 (N + 2 et N + 3) : 33 individus
Reprise d'études après 2 ans d'interruption d'études	Pendant 1 an : en 2010-2011 (N + 3) : 29 individus

* N correspond à l'année universitaire de la formation de 2^{ème} année de Master. L'année N+1 équivaut donc à l'année suivante, soit 2008-2009).

Vous trouverez en annexe 2, page 53, un schéma relatif aux poursuites d'études.

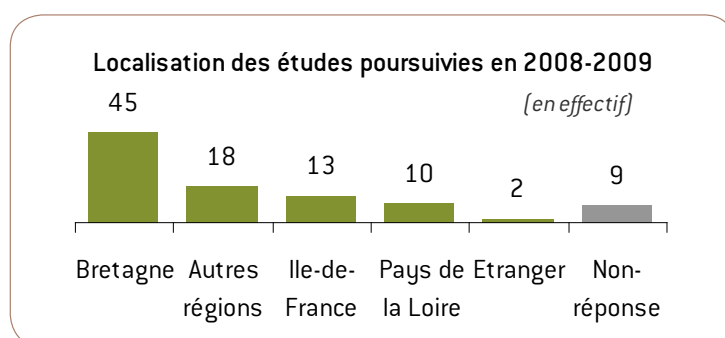
(?) Sont également pris en compte dans cette partie les diplômés qui exerçaient parallèlement un emploi.

I // POURSUITE D'ÉTUDES UNIQUEMENT EN 2008-2009 (N+1)

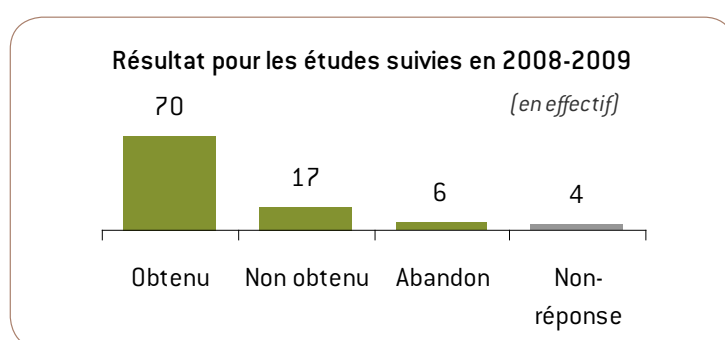
Sur les 97 diplômés en poursuite d'études uniquement en 2008-2009, 29 individus étaient inscrits dans un autre Master 2 professionnel. 22 préparaient les concours de la fonction publique.

Type d'études poursuivies en 2008-2009 <i>(en effectif)</i>	
Master 2 professionnel	29
Préparation aux concours de la fonction publique	22
Autres formations	10
Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature	6
Diplôme d'université (DU)	5
Master 2 recherche	4
Mastère spécialisé	3
Master	3
MBA	2
Doctorat	2
Licence 1	2
Master 1	2
Licence	1
Licence 3	1
Licence professionnelle	1
BTS	1
Diplôme supérieur du notariat	1
Non-réponse	2
Total	97

45 diplômés ont suivi leurs études en Bretagne, 13 en Île-de-France et 10 dans les Pays de la Loire.



70 ont réussi leurs examens (72%), 17 ont échoué. 6 ont abandonné en cours d'année.



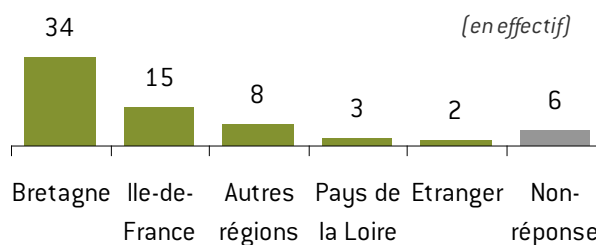
II // POURSUITE D'ÉTUDES DE 2008 À 2010 (N+1 ET N+2)

Parmi les 68 diplômés ayant poursuivi 2 années d'études de 2008 à 2010, 27 préparaient en 2009-2010 le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) ou le concours de la magistrature. 8 se formaient pour obtenir le Diplôme supérieur du notariat.

Type d'études poursuivies en 2009-2010 (en effectif)	
Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature	27
Diplôme supérieur du notariat	8
Autres formations	5
Doctorat	3
Préparation aux concours de l'enseignement	3
Diplôme d'université (DU)	2
Formation suite concours fonction publique	3
Master 2	2
Master 2 professionnel	2
Master 2 recherche	2
Licence 3	2
Clerc expert d'huissier de justice	1
Diplôme d'expertise comptable	1
Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion	1
Formation en architecture	1
Licence 1	1
Master 1	1
MBA	1
Préparation aux concours de la fonction publique	1
BTS	1
Total	68

34 diplômés ont suivi leurs études en Bretagne et 15 en Île-de-France.

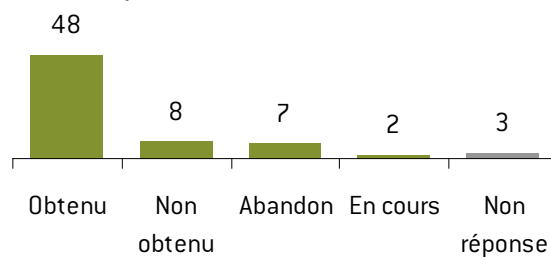
Localisation des études poursuivies en 2009-2010



48 ont réussi leurs examens (71%), 8 ont échoué.

7 ont abandonné en cours d'année.

Résultat pour les études suivies en 2009-2010

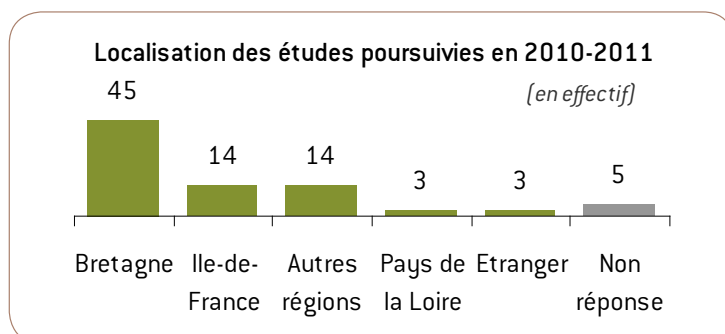


III // POURSUITE D'ÉTUDES DE 2008 À 2011 (N+1, N+2 ET N+3)

Sur les 84 diplômés en poursuite d'études pendant 3 ans après l'obtention du Master, 39 individus étaient inscrits en Doctorat. 23 préparaient le CAPA ou le concours de la magistrature. 6 préparaient le Diplôme supérieur du notariat.

Type d'études poursuivies en 2010-2011 (en effectif)	
Doctorat	39
Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature	23
Diplôme supérieur du notariat	6
Diplôme d'expertise comptable	4
Autres formations	3
Formation de clerc	2
Master 2	2
Diplôme d'école de commerce	1
Diplôme d'huissier de justice	1
Diplôme d'ingénieur	1
Licence	1
Préparation aux concours de l'enseignement	1
Total	84

45 diplômés ont suivi leurs études en Bretagne et 14 en Île-de-France.



Au moment de l'enquête (décembre 2010), la majorité des individus n'avaient pas reçu les résultats de leurs examens.

Chapitre IV

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations traitées dans cette partie portent sur les 1900 diplômés exerçant un emploi 30 mois après l'obtention du Master (83% de l'effectif global).

Pour 60% des diplômés en emploi, l'emploi exercé au moment de l'enquête correspond au 1^{er} emploi depuis l'obtention du Master.

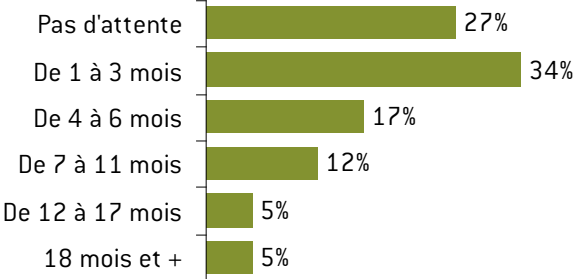
Ce taux est plus élevé chez les hommes (64% contre 58% pour les femmes) et chez les diplômés ayant repris des études (68% contre 64% pour les diplômés ayant suivi une formation en alternance et 59% pour ceux issus de la formation initiale).

I // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI⁽⁸⁾

Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en Master 2 et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

61% des répondants **ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention du Master. 27% des diplômés ont obtenu leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master. Le **temps de latence médian** est de **2 mois**.



→ On relève peu de disparités en fonction du régime d'inscription en Master.

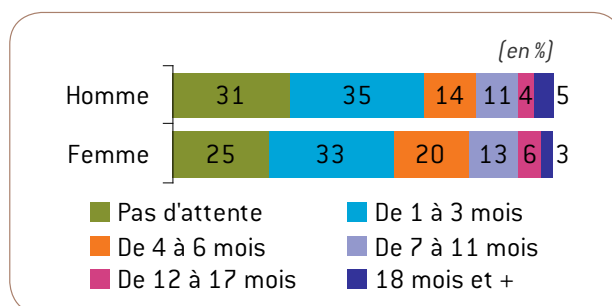
Notons toutefois que les diplômés issus de l'alternance sont plus nombreux à accéder à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois : 66% contre 60,5% pour les diplômés de formation initiale. Ce taux est plus faible chez les individus ayant repris des études (57%). Parmi ces derniers, 16% ont mis au moins un an pour accéder à leur 1^{er} emploi.

	Formation initiale	Formation en alternance	Reprise d'études
Pas d'attente	27%	28,5%	27%
De 1 à 3 mois	33,5%	37,5%	30%
De 4 à 6 mois	17,5%	17%	16%
De 7 à 11 mois	13%	10%	11%
De 12 à 17 mois	5%	5%	7%
18 mois et +	4%	2%	9%
Total	100%	100%	100%

[8] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement.

→ On observe quelques différences en fonction de la variable « sexe ».

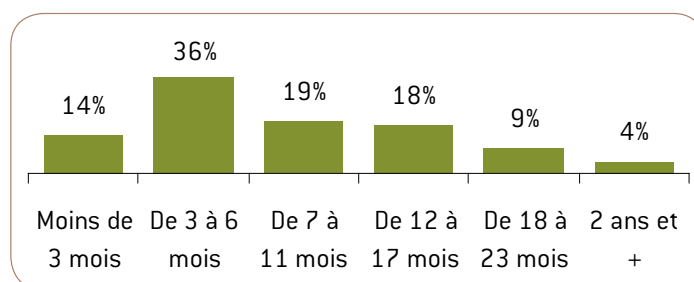
Ainsi, les hommes sont plus nombreux à accéder à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention du Master (66% vs. 58% pour les femmes). Notons que 31% des hommes ont accédé à leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master (contre 25% pour les femmes). Toutefois, les différences s'estompent rapidement. Ainsi, 9% des femmes ont mis au moins un an pour accéder à leur 1^{er} emploi. Ce taux est identique pour les hommes.



B. DURÉE D'EXERCICE DU 1^{ER} EMPLOI

Nous avons calculé la durée du 1^{er} emploi pour les individus exerçant au moins leur 2^{ème} emploi au moment de l'enquête. Nous avons exclu de ce calcul les diplômés qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

La **durée médiane du 1^{er} emploi** est de **6,5 mois**. Pour la moitié des diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi 30 mois après l'obtention du Master, la 1^{ère} expérience professionnelle après le Master a duré moins de 7 mois.



C. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé en décembre 2010 sont la réponse à une **annonce** (22%), le **stage de 2^{ème} année de Master** (19%), l'envoi d'une **candidature spontanée** (14%) et l'utilisation des **réseaux** (12%).

Concernant les réseaux, il s'agit principalement du réseau professionnel (6,5%) et du réseau amical ou familial (3,6%).

Concernant le réseau, il s'agit essentiellement du réseau professionnel (33%), du réseau personnel amical ou familial (30%), du réseau des anciens étudiants (10%) et de contacts établis avec les enseignants (5%).

Modalités d'accès à l'emploi exercé en décembre 2010	
Annonces	22%
A la suite du stage de Master 2	19%
Candidature spontanée	14%
Réseau	12%
Contacté(e) par l'entreprise, un chasseur de tête	7%
Pôle emploi, APEC	7%
Suite à un contrat dans l'entreprise (CDD, alternance ...)	5%
Concours	4%
Cabinet de recrutement, agence d'intérim	3%
Création, reprise d'entreprise	3%
Autre	2%
A la suite d'un stage (hors Master 2)	1%
Salon, forum entreprise	1%
Total	100%

→ On observe des variantes en fonction de la variable « sexe ».

Les hommes sont significativement plus nombreux à avoir été recrutés « à la suite du stage de Master 2 » (22,5% vs. 17% pour les femmes) ou après avoir été « contactés par l'entreprise, un chasseur de tête » (8% vs. 5,5%).

Quant aux femmes, elles ont accédé plus fréquemment à leur emploi suite à la réponse à une annonce (24% vs. 20%) ou à l'envoi d'une candidature spontanée (15% vs. 12%).

→ Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois varient selon le régime d'inscription.

- Pour les diplômés issus de la formation initiale, la réponse à une annonce (22%), le stage de Master 2 (21%), l'envoi d'une candidature spontanée (15%) et l'utilisation du réseau (13%) arrivent en tête des moyens utilisés.
- La réponse à une annonce (22%), le stage de 2^{ème} année de Master (20%) et l'item « suite à un contrat dans l'entreprise (CDD, alternance, intérim) » (16%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé à 30 mois pour les titulaires d'un Master en alternance.
- La réponse à une annonce (19%) et l'envoi d'une candidature spontanée (14%) sont également les modalités d'accès à l'emploi les plus utilisées par les diplômés ayant suivi leur Master dans le cadre d'une reprise d'études. Notons également que les modalités « concours », « création, reprise d'entreprise » et « autre » (il s'agit principalement de mobilité interne) sont significativement plus représentées chez ces derniers.

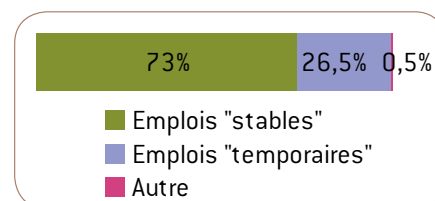
	Formation initiale	Formation en alternance	Reprise d'études
Annonces	22%	22%	19%
A la suite du stage de Master 2	21%	20%	10%
Candidature spontanée	15%	8%	14%
Réseau	13%	10%	12%
Contacté(e) par l'entreprise, un chasseur de tête	7%	3%	7%
Pôle emploi, APEC	6,5%	4%	7%
Suite à un contrat dans l'entreprise (CDD, alternance...)	5%	16%	5%
Concours	3%	2%	9%
Cabinet de recrutement, agence d'intérim	2,5%	5%	3%
Création, reprise d'entreprise	2%	3%	6%
A la suite d'un stage (hors Master 2)	1%	1%	
Autre	1%	4%	7%
Salon, forum entreprise	1%	2%	1%
Total	100%	100%	100%

II // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

73% des diplômés occupent un **emploi « stable »**. 63% ont signé un CDI, 6% sont titulaires de la fonction publique et 4% ont le statut de « profession libérale, indépendant, chef d'entreprise ».

26,5% occupent un **emploi « temporaire »**^[9].



→ On observe d'importantes disparités en fonction du régime d'inscription.

Le taux d'emplois « stables » s'élève à 82% pour les diplômés ayant repris des études (dont 58% de CDI) et à 80,5% pour les diplômés ayant suivi leur formation en alternance (dont 72% de CDI). Ce taux est nettement inférieur pour les diplômés issus de la formation initiale et atteint 70,5% (dont 62,5% de CDI). Si la part des emplois en CDI est significativement élevée pour les titulaires d'un Master en alternance, les emplois de fonctionnaires (15%) et de type « profession libérale, indépendant, chef d'entreprise » (9%) sont surreprésentés pour les diplômés ayant repris des études.

→ La nature du contrat de travail varie nettement en fonction du genre.

Ainsi, 78% des hommes occupent un emploi « stable ». Ce taux est nettement plus faible pour les femmes (68%).

→ Des différences sont également relevées selon les domaines de formation.

	Emplois « stables »	Emplois « temporaires »	Autre	Total
Mathématiques - Informatique	91%	9%		100%
Droit - Sciences politiques	83%	15%	2%	100%
Économie - Gestion	81,5%	18%	0,5%	100%
Sciences et technologies	81%	19%		100%
Lettres - Langues	68%	31%	1%	100%
Biologie - Santé	65% (n=37)	35% (n=20)		100%
Sciences humaines et sociales	57%	42%	1%	100%
Physique - Chimie	53% (n=10)	47% (n=9)		100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	51%	49%		100%
Arts - Communication	49%	50%	1%	100%
Activités physiques et sportives	45% (n=5)	55% (n=6)		100%
Total (12 non-réponses exclues)	73%	26,5%	0,5%	100%

[9] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD y compris dans la Fonction publique, les emplois intérimaires, les emplois « aidés », les vacataires, le volontariat international et les diplômés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Dans les domaines de formation suivants, plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable » :

- « Mathématiques - Informatique » (91%),
- « Droit - Sciences politiques » (83%),
- « Économie - Gestion » (81,5%),
- « Sciences et technologies » (81%).

À l'inverse, le taux d'emplois « temporaires » est nettement supérieur à la moyenne (26,5%) dans les domaines suivants :

- « Activités physiques et sportives » (55% mais seulement 6 individus concernés),
- « Arts - Communication » (50%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (49%),
- « Physique - Chimie » (47% mais seulement 9 individus concernés),
- « Sciences humaines et sociales » (42%).

→ **En outre, la nature du contrat de travail diffère nettement en fonction du type de structure.** Le taux d'emplois « stables » s'élève à 85,5% pour les diplômés travaillant dans une entreprise privée et 69,5% dans le milieu associatif. Il est très nettement inférieur dans la fonction publique (38% et seulement 33% dans les structures territoriales).

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

92% des diplômés travaillent à **temps complet**.

8% (150 individus) ont signé un contrat à temps partiel. Parmi ces derniers, la quotité médiane correspond à 70%, la moyenne est de 64%. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50% : 18 individus (12%),
- Égal à 50% : 26 individus (17%),
- De 51% à 75% : 47 individus (31%),
- Supérieur à 75% : 49 individus (33%),
- Quotité non-renseignée : 10 individus (7%).

Notons que, parmi ces derniers, 61% n'ont pas choisi de travailler à temps partiel.

Un quart des diplômés travaillant à temps partiel (n = 38) exercent au moins un autre emploi en complément de leur emploi principal⁽¹⁰⁾.

→ **On constate des différences importantes selon le genre.**

En effet, seuls 4% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 11%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 79% sont exercés par une femme.

→ **La durée du temps de travail varie selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.**

Les emplois à temps partiel concernent 6% des diplômés issus de la formation initiale et 7% des diplômés ayant opté pour l'alternance. Ce taux est nettement plus élevé (18%) chez les diplômés ayant repris des études. Il est toutefois à nuancer dans la mesure où plus de la moitié d'entre eux (57%) ont fait le choix de travailler à temps partiel, certainement pour des raisons familiales étant donné l'âge plus avancé des diplômés en reprise d'études (âge médian lors de l'obtention du Master = 37 ans).

⁽¹⁰⁾ Ce taux s'élève à 37% chez les diplômés ayant suivi un Master dans le domaine « Sciences humaines et sociales ».

Sur l'ensemble des diplômés travaillant à temps partiel et exerçant au moins un emploi supplémentaire (n = 38), 20 individus (53%) sont issus du domaine de formation « Sciences humaines et sociales », notamment en psychologie (19 individus).

→ On observe des disparités selon les domaines de formation.

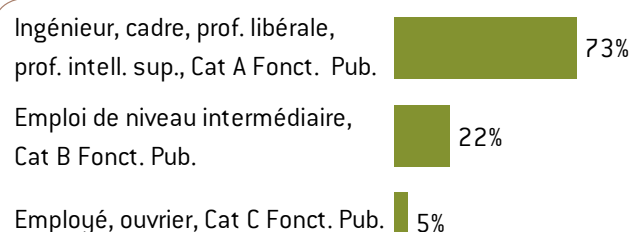
	Temps complet	Temps partiel	Total
Mathématiques - Informatique	99%	1%	100%
Économie - Gestion	98%	2%	100%
Biologie - Santé	98% (n=55)	2% (n=1)	100%
Sciences et technologies	97%	3%	100%
Droit - Sciences politiques	96%	4%	100%
Physique - Chimie	94% (n=17)	6% (n=1)	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	92%	8%	100%
Lettres - Langues	91%	9%	100%
Activités physiques et sportives	91% (n=10)	9% (n=1)	100%
Arts - Communication	83%	17%	100%
Sciences humaines et sociales	71%	29%	100%
Total (18 non-réponses exclues)	92%	8%	100%

En effet, le travail à temps partiel est surreprésenté dans les domaines de formation « Sciences humaines et sociales » (29%) et « Arts - Communication » (17%).

C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

73% des diplômés accèdent au statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique ».

22% exercent un « emploi de niveau intermédiaire, Catégorie B fonction publique ».



→ On relève de fortes disparités entre les hommes et les femmes.

Ainsi, plus de 4 hommes sur 5 accèdent au statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique » (82%), ce taux est nettement plus faible chez les femmes (66%).

À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans les « emplois de niveau intermédiaire, Catégorie B fonction publique » (27% vs. 16% pour les hommes) et les postes de niveau « employé, ouvrier, Catégorie C fonction publique » (7% vs. 2% pour les hommes).

→ La catégorie socioprofessionnelle varie également en fonction du régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.

	Formation initiale	Formation en alternance	Reprise d'études
Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique	73%	61%	85%
Emploi de niveau intermédiaire, Catégorie B fonction publique	22%	34%	12%
Employé, ouvrier, Catégorie C fonction publique	5%	5%	3%
Total	100%	100%	100%

→ De même, d'importantes disparités sont observées en fonction des domaines de formation.

	Ingénieur, cadre, prof. libérale, prof. intell. sup., Cat. A fonction pub	Emploi de niveau intermédiaire, Cat. B fonction pub	Employé, ouvrier, Cat. C fonction pub	Total
Mathématiques - Informatique	96%	4%		100%
Sciences et technologies	87,5%	11,5%	1%	100%
Économie - Gestion	77%	20%	3%	100%
Droit - Sciences politiques	74%	21%	5%	100%
Physique - Chimie	74% (n=14)	26% (n=5)		100%
Sciences humaines et sociales	71,5%	24,5%	4%	100%
Biologie - Santé	63% (n=36)	30% (n=17)	7% (n=4)	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	61%	31%	8%	100%
Lettres - Langues	58,5%	29%	12,5%	100%
Arts - Communication	36%	45%	19%	100%
Activités physiques et sportives	36% (n=4)	64% (n=7)		100%
Total	73%	22%	5%	100%

La part des emplois « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A de la fonction publique » est significativement supérieure à la moyenne (73%) dans les domaines suivants :

- « Mathématiques - Informatique » (96%),
- « Sciences et technologies » (87,5%),
- « Économie - Gestion » (77%).

Les « emplois de niveau intermédiaire, Catégorie B de la fonction publique » sont surreprésentés dans les domaines suivants :

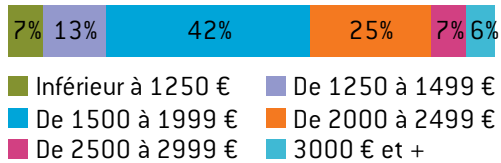
- « Activités physiques et sportives » (64% mais seulement 7 individus concernés),
- « Arts - Communication » (45%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (31%),
- « Biologie - Santé » (30% mais seulement 7 individus concernés),
- « Lettres - Langues » (29%).

La proportion du statut « employé, ouvrier, Catégorie C de la fonction publique » est significativement élevée dans les domaines « Arts - Communication » (19%) et « Lettres - Langues » (12,5%).

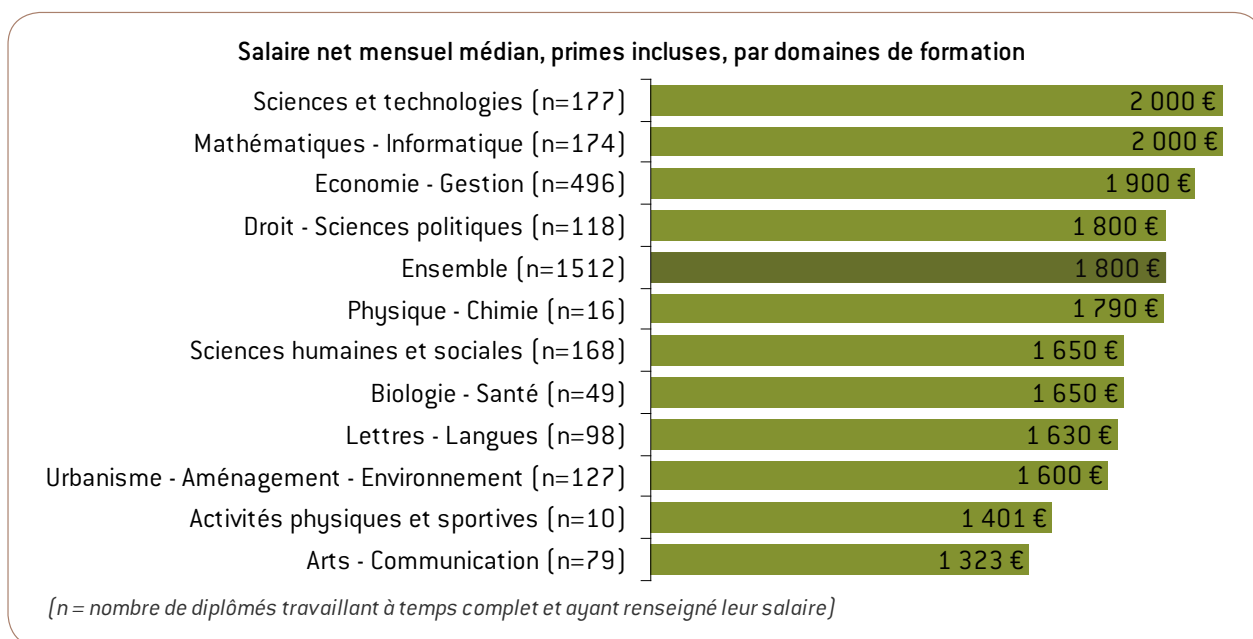
D. SALAIRE NET MENSUEL, PRIMES INCLUSES

Les informations relatives au salaire sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

30 mois après l'obtention du Master, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1800 €, primes incluses**.
Le salaire net mensuel moyen atteint 1926 €.



→ Le salaire net mensuel médian diffère en fonction des domaines de formation.



On relève un écart de 677 € entre le salaire le plus faible et le plus élevé.

Dans les domaines de formation suivants, le salaire net mensuel médian, primes incluses, est supérieur à la moyenne :

- « Sciences et technologies » (2000 €),
- « Mathématiques - Informatique » (2000 €),
- « Économie - Gestion » (1900 €).

En revanche, il est nettement plus faible dans les domaines « Activités physiques et sportives » (1401 € mais seulement 10 individus concernés) et « Arts - Communication » (1323 €).

→ On observe des disparités selon le régime d'inscription en Master 2.

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de 1800 €. Il est légèrement plus élevé (1815 €) pour les diplômés ayant choisi une formation en alternance.

Chez les diplômés ayant suivi leur Master 2 dans le cadre d'une reprise d'études, il s'élève à 2200 €.

→ Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ».

Le salaire net mensuel médian pour un homme s'élève à 2000 € alors qu'il est seulement de 1700 € pour une femme.

→ La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi.

Le salaire net mensuel médian atteint 2000 € en Île-de-France. Il s'élève également à 2000 € pour les diplômés travaillant à l'étranger. Il est de 1700 € en Bretagne et 1762 € dans les autres régions.

→ On observe également des différences de salaire selon le type de structure.

Les diplômés travaillant dans une entreprise privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 1900 €. Dans les entreprises publiques, le salaire net mensuel médian s'élève à 1950 €. Dans le milieu associatif, il est plus faible (1600 €). Au sein de la fonction publique, il atteint 1636 € (1700 € dans la fonction publique d'Etat, 1561 € dans la fonction publique territoriale).

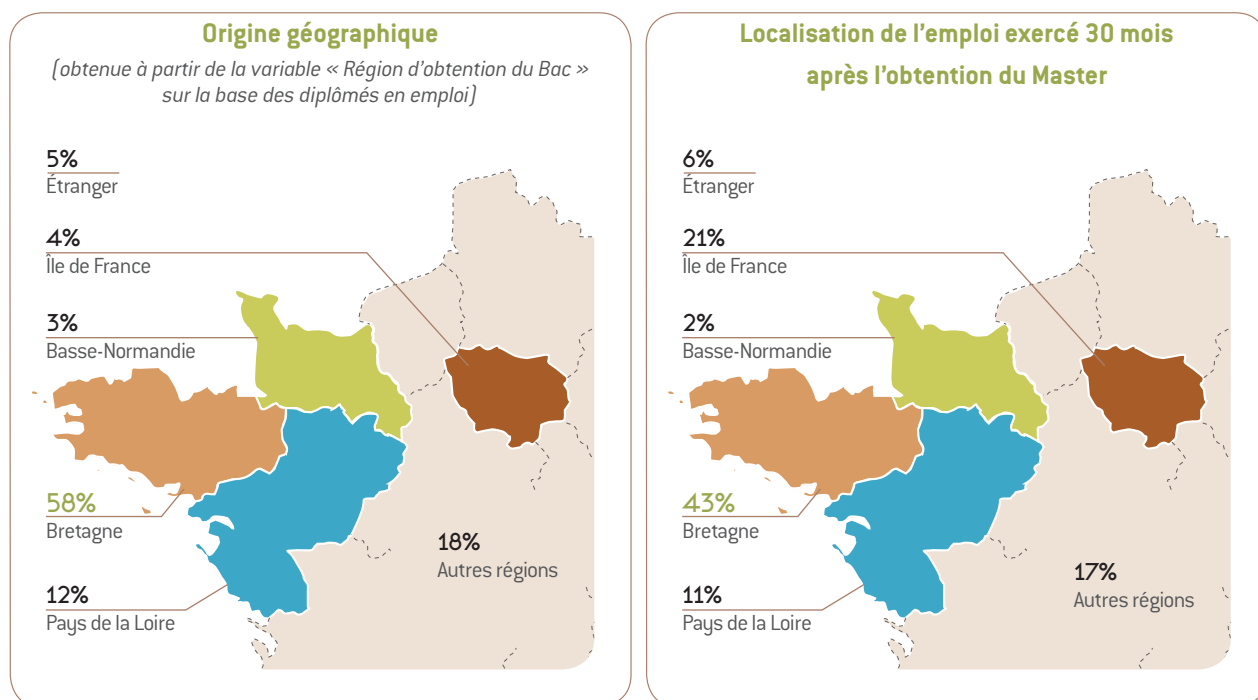
III // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

30 mois après l'obtention de leur Master, **43%** des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**⁽¹¹⁾.

Notons également que **21%** des diplômés travaillent en **région parisienne**.

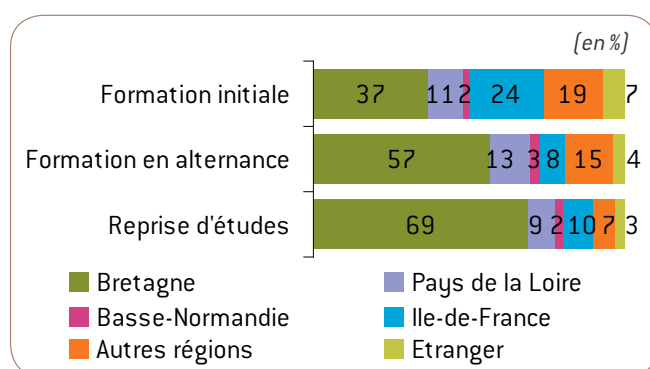
Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Île-de-France. En effet, ils sont seulement 4% à en être originaire (soit un solde migratoire positif de 17 points pour l'Île-de-France).



→ Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Master.

69% des diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études travaillent en Bretagne (contre 37% pour la formation initiale). Les diplômés ayant opté pour une formation en alternance sont également nombreux à travailler en Bretagne (57%).

À l'inverse, les diplômés issus de la formation initiale sont plus nombreux à travailler en dehors de la Bretagne : ils sont notamment 24% à travailler en Île-de-France (contre 10% pour les diplômés ayant repris des études et 8% pour les diplômés en alternance).



→ On observe peu de disparités entre les hommes et les femmes. Notons tout de même que les femmes sont plus nombreuses à travailler en Bretagne (45% contre 41% pour les hommes).

(11) Dont 19% en Ille-et-Vilaine, 13% dans le Finistère, 7% dans le Morbihan et 4% dans les Côtes-d'Armor.

→ La localisation de l'emploi diffère selon les domaines de formation.

	Bretagne	Île-de-France	Pays de la Loire	Basse-Normandie	Autres régions	Étranger	Total
Sciences humaines et sociales	58%	10%	8%	3%	19%	2%	100%
Activités physiques et sportives	55% (n=6)		36% (n=4)		9% (n=1)		100%
Économie - Gestion	46%	24%	11%	2%	12%	5%	100%
Mathématiques - Informatique	46%	25%	12%		12%	5%	100%
Droit - Sciences politiques	38%	30%	14%	1,5%	10%	6,5%	100%
Lettres - Langues	37%	27,5%	6,5%	0,5%	11,5%	17%	100%
Biologie - Santé	36% (n=20)	19,5% (n=11)	11% (n=6)	3,5% (n=2)	21% (n=12)	9% (n=5)	100%
Arts - Communication	35%	20%	8%	2%	28,5%	6,5%	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	34,5%	18%	8%	3,5%	35%	1%	100%
Sciences et technologies	34%	18,5%	16%	3%	18,5%	10%	100%
Physique - Chimie	21,1% (n=4)	15,8% (n=3)			52,6% (n=10)	10,5% (n=2)	100%
Total (22 non-réponses exclues)	43%	21%	11%	2%	17%	6%	100%

Les emplois localisés en Bretagne concernent plus de la moitié des diplômés dans les domaines « Sciences humaines et sociales » (58%) et « Activités physiques et sportives » (55% mais seulement 6 individus concernés).

En revanche, ils sont sous-représentés dans les domaines suivants :

- « Arts - Communication » (35%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (34,5%),
- « Sciences et technologies » (34%),
- « Physique - Chimie » (21% mais seulement 4 individus concernés).

La part des emplois en Île-de-France est significativement supérieure à la moyenne (21%) dans les domaines « Droit - Sciences politiques » (30%) et « Lettres - Langues » (27,5%).

Notons également que les diplômés des domaines suivants sont significativement plus nombreux à exercer leur emploi à l'étranger :

- « Lettres - Langues » (17%),
- « Physique - Chimie » (10,5% mais seulement 2 individus concernés),
- « Sciences et technologies » (10%).

B. SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

16,5% des diplômés travaillent dans le secteur « **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** ».

11,8% exercent leur emploi dans le secteur « Santé humaine et action sociale ».

L' « Administration publique (hors enseignement) » emploie 11,8% des diplômés.

11% travaillent dans le domaine « Information et communication ».

Domaines d'activité de l'employeur	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,5%
Administration publique	11,8%
Santé humaine et action sociale	11,8%
Information et communication	11%
Activités financières et d'assurance	9,9%
Industries (manufacturières, extractives et autres)	9,6%
Commerce, transports, hébergement et restauration	8,7%
Enseignement	6,6%
Autres activités de service	4,7%
Construction	3,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	3%
Activités de services administratifs et de soutien	1,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,8%
Activités immobilières	0,6%
Total	100%

→ On observe des disparités en fonction de la variable « sexe ».

- Les hommes sont surreprésentés dans les domaines « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », « Information et communication », « Industries (manufacturières, extractives et autres) » et « Construction ».
- La part des femmes est significativement plus élevée dans les secteurs d'activité « Santé humaine et action sociale », « Administration publique », « Enseignement », « Arts, spectacles et activités récréatives » et « Activités de services administratifs et de soutien ».

→ De même, on note des différences importantes en fonction du régime d'inscription.

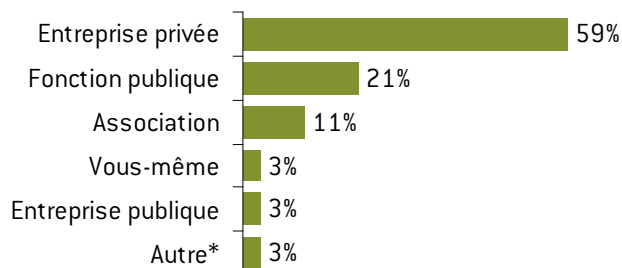
- Les diplômés issus de la formation initiale travaillent davantage dans les domaines « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », « Administration publique », « Information et communication », « Arts, spectacles et activités récréatives » et « Construction ».
- Les diplômés ayant opté pour une formation en alternance travaillent significativement plus dans les secteurs « Activités financières et d'assurance », « Commerce, transports, hébergement et restauration » et « Industries (manufacturières, extractives et autres) ».
- Les diplômés ayant repris des études sont surreprésentés dans les domaines « Enseignement » et « Santé humaine et action sociale ».

→ **Des disparités s'observent également en fonction de la localisation de l'emploi.** Figure ci-dessous, pour chaque région, la liste des secteurs d'activités dont la proportion est significativement élevée :

- En Bretagne, il s'agit des secteurs « Santé humaine et action sociale » (14%) et « Enseignement » (10,5%).
- En Île-de-France, nous trouvons les secteurs d'activités « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (21%), « Activités financières et d'assurance » (16%), « Information et communication » (14%) et « Arts, spectacles et activités récréatives » (5%).
- La part des emplois dans l'industrie est significativement élevée dans les Pays de la Loire (16%) et la Basse-Normandie (33% mais seulement 12 individus concernés).
- Dans les autres régions, ce sont les emplois dans les secteurs d'activité « Administration publique » (17%) et « Santé humaine et action sociale » (15%).
- À l'étranger, il s'agit des secteurs d'activités « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (22%) et « Industries (manufacturières, extractives et autres) » (15,5%).

C. STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

Les **entreprises privées** sont le premier employeur (**59%**) des jeunes diplômés de Master professionnel. Ensuite, nous trouvons la **fonction publique** avec **21%** des diplômés (9% pour la fonction publique d'Etat, 9% pour la fonction publique territoriale et 3% pour la fonction publique hospitalière) et le **milieu associatif** (**11%**).



* dont "une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant"

→ **On observe des disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.**

	Formation initiale	Formation en alternance	Reprise d'études
Entreprise privée	61%	70,5%	41%
Fonction publique	21%	10%	26%
Association	9%	10%	19%
Vous-même	3%	3%	8,5%
Entreprise publique	3%		3,5%
Autre*	3%	6,5%	2%
Total	100%	100%	100%

* dont « une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant »

61% des diplômés issus de la formation initiale travaillent dans une entreprise privée. Ce taux s'élève à 70,5% pour les diplômés ayant opté pour l'alternance. Il atteint seulement 41% pour les diplômés ayant repris des études.

Ces derniers sont par ailleurs surreprésentés dans la fonction publique (26%) et dans les associations (19%). De même, 8,5% d'entre eux sont leur propre employeur contre seulement 3% des diplômés issus de la formation initiale ou de l'alternance.

Concernant la fonction publique, il convient également de noter que les diplômés issus de la formation initiale se dirigent davantage vers les collectivités territoriales (10% vs. 8% pour la fonction publique d'Etat). Pour les diplômés ayant repris des études, c'est la fonction publique d'Etat qui prédomine (15% vs. 6% pour la fonction publique territoriale).

→ Des disparités s'observent également entre les hommes et les femmes.

Ainsi, 69% des hommes travaillent dans une entreprise privée. Ce taux est nettement plus faible chez les femmes (50%). Ces dernières sont surreprésentées dans la fonction publique (25% vs. 16% chez les hommes), dans les associations (15% vs. 6% chez les hommes). La proportion de femmes travaillant pour « une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant » est également significativement plus élevée (2,5% vs. 1% chez les hommes).

→ Le type de structure diffère également en fonction des domaines de formation.

	Entreprise privée	Fonction publique	Entreprise publique	Association	Vous-même	Autre*	Total
Mathématiques - Informatique	89%	6%	1,5%		1,5%	2%	100%
Sciences et technologies	89%	5%	2,5%	1%	2,5%		100%
Biologie - Santé	74% (n=42)	16% (n=9)		5% (n=3)	2% (n=1)	3% (n=2)	100%
Activités physiques et sportives	73% (n=8)		18% (n=2)	9% (n=1)			100%
Économie - Gestion	72%	14%	3%	6%	3%	2%	100%
Lettres - Langues	59%	18,5%	2%	4,5%	14%	2%	100%
Physique - Chimie	53% (n=10)	31,5% (n=6)	5% (n=1)	10,5% (n=2)			100%
Droit - Sciences politiques	43%	26%	6%	8%	2%	15%	100%
Arts - Communication	27,5%	34%	2%	28%	3%	5,5%	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	25%	51%	5%	12%	3%	4%	100%
Sciences humaines et sociales	21%	36%	2%	36%	2%	3%	100%
Total (10 non-réponses exclues)	59%	21%	3%	11%	3%	3%	100%

* dont « une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant »

Dans les domaines de formation suivants, plus de 7 diplômés sur 10 travaillent dans une entreprise privée :

- « Mathématiques - Informatique » (89%),
- « Sciences et technologies » (89%),
- « Biologie - Santé » (74% mais seulement 42 individus concernés),
- « Activités physiques et sportives » (73% mais seulement 8 individus concernés),
- « Économie - Gestion » (72%).

À l'inverse, les emplois dans les entreprises privées sont minoritaires dans les domaines de formation suivants :

- « Arts - Communication » (27,5%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (25%),
- « Sciences humaines et sociales » (21%).

La part des emplois dans la fonction publique est significativement élevée dans les domaines de formation :

- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (51%),
- « Sciences humaines et sociales » (36%),
- « Arts - Communication » (34%),
- « Physique - Chimie » (31,5% mais seulement 42 individus concernés).

Plus d'un quart des diplômés travaillent dans une association dans les domaines de formation « Sciences humaines et sociales » (36%) et « Arts - Communication » (28%).

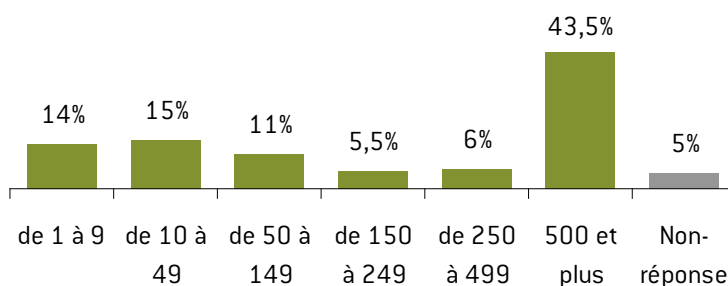
Notons que 14% des diplômés en « Lettres - Langues » sont leur propre employeur.

De même, 15% des diplômés en « Droit - Sciences politiques » exercent dans une autre structure. 13% d'entre eux sont employés par « une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant ».

D. TAILLE DE L'ENTREPRISE-MÈRE

Plus de 4 diplômés sur 10 (43,5%) travaillent dans une entreprise qui compte au moins 500 salariés.

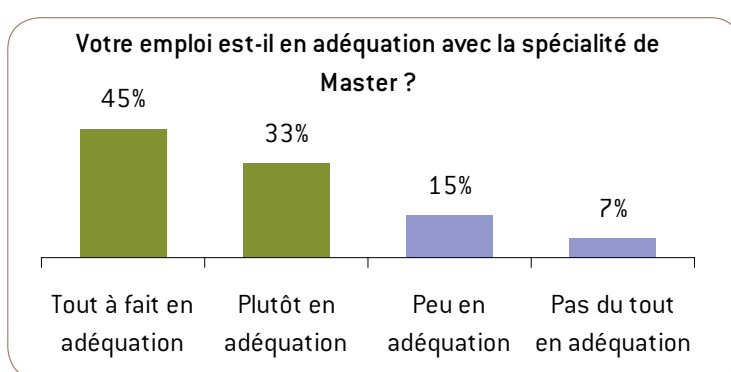
29% des diplômés travaillent dans une structure de moins de 50 salariés.



IV // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DU MASTER

Pour 78% des diplômés, l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec la spécialité de Master (dont 45% en totale adéquation).

Ce taux atteint 77% pour les femmes et 79% pour les hommes.



→ On observe peu de disparités selon le régime d'inscription en Master. Le niveau d'adéquation est identique (78%) pour les diplômés issus de la formation initiale et ceux ayant repris des études. Seuls les diplômés ayant suivi leur formation en alternance se démarquent avec un taux d'adéquation plus élevé (82%).

→ Le taux d'adéquation emploi/spécialité de formation diffère en fonction des domaines de formation.

	Tout à fait / plutôt en adéquation	Pas du tout / peu en adéquation	Total
Physique - Chimie	95% (n=18)	5% (n=1)	100%
Mathématiques - Informatique	84,5%	15,5%	100%
Sciences humaines et sociales	81%	19%	100%
Sciences et technologies	78%	22%	100%
Droit - Sciences politiques	77%	23%	100%
Économie - Gestion	77%	23%	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	77%	23%	100%
Biologie - Santé	73% (n=41)	27% (n=15)	100%
Arts - Communication	72%	28%	100%
Lettres - Langues	70%	30%	100%
Activités physiques et sportives	64% (n=7)	36% (n=4)	100%
Total (25 non-réponses exclues)	78%	22%	100%

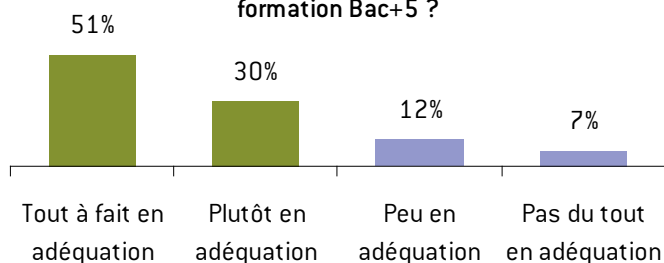
Les taux d'adéquation les plus élevés sont observés chez les diplômés des domaines « Physique - Chimie » (95% mais seulement 18 individus concernés) et « Mathématiques - Informatique » (84,5%).

À l'inverse, au moins 3 diplômés sur 10 estiment que leur emploi n'est pas ou peu en adéquation avec la spécialité de Master dans les domaines « Activités physiques et sportives » (36% mais seulement 4 individus concernés) et « Lettres - Langues » (30%).

V // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

81% des diplômés considèrent que **l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec leur niveau de formation** (dont 51% en totale adéquation).

Votre emploi est-il en adéquation avec votre niveau de formation Bac+5 ?



→ Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation est identique (81%) pour les diplômés issus de la formation initiale et ceux ayant repris des études. Les diplômés ayant suivi leur formation en alternance se distinguent avec un taux d'adéquation légèrement plus élevé (83%).

→ **Le taux d'adéquation emploi/niveau de formation diffère significativement en fonction de la variable « sexe ».** En effet, ce taux est plus élevé chez les hommes (84% contre 78% chez les femmes).

→ **On relève des disparités en fonction des domaines de formation.**

	Tout à fait / plutôt en adéquation	Pas du tout / peu en adéquation	Total
Mathématiques - Informatique	92%	8%	100%
Physique - Chimie	89% (n=16)	11% (n=2)	100%
Droit - Sciences politiques	88%	12%	100%
Économie - Gestion	84%	16%	100%
Sciences et technologies	84%	16%	100%
Biologie - Santé	79% (n=44)	21% (n=12)	100%
Sciences humaines et sociales	78%	22%	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	76%	24%	100%
Lettres - Langues	72%	28%	100%
Arts - Communication	61%	39%	100%
Activités physiques et sportives	36% (n=4)	64% (n=7)	100%
Total (65 non-réponses exclues)	81%	19%	100%

Les diplômés des domaines « Mathématiques - Informatique », « Physique - Chimie » et « Droit - Sciences politiques » sont significativement plus nombreux à considérer que leur emploi est totalement ou plutôt en adéquation avec leur niveau de formation (respectivement 92%, 89% mais seulement 16 individus concernés et 88%).

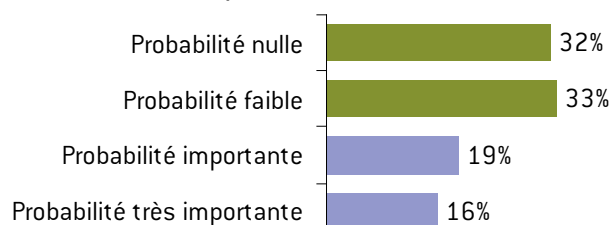
À l'inverse, la part des diplômés estimant que leur emploi est peu ou pas en adéquation avec leur niveau de formation est nettement plus élevée dans les domaines « Activités physiques et sportives » (64% mais seulement 7 individus concernés), « Arts - Communication » (39%) et « Lettres - Langues » (28%).

VI // PROJECTION À 6 MOIS CONCERNANT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

65% des diplômés **n'envisagent pas ou peu de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête** (« probabilité nulle » et « probabilité faible »).

En revanche, plus d'un tiers des diplômés (35%) considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».

Probabilité de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois



→ On observe peu de disparités en fonction des variables « sexe » et « régime d'inscription ».

→ En revanche, **on constate des différences en fonction du domaine de formation.**

	Probabilité faible à nulle	Probabilité importante à très importante	Total
Droit - Sciences politiques	76%	24%	100%
Activités physiques et sportives	73% (n=8)	27% (n=3)	100%
Sciences et technologies	70%	30%	100%
Biologie - Santé	67% (n=36)	33% (n=18)	100%
Urbanisme - Aménagement - Environnement	66%	34%	100%
Mathématiques - Informatique	65%	35%	100%
Économie - Gestion	64%	36%	100%
Sciences humaines et sociales	63%	37%	100%
Lettres - Langues	61%	39%	100%
Physique - Chimie	53% (n=10)	47% (n=9)	100%
Arts - Communication	51%	49%	100%
Total (66 non-réponses exclues)	65%	35%	100%

Dans les domaines suivants, au moins 7 diplômés sur 10 n'envisagent pas ou peu de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête :

- « Droit - Sciences politiques » (76%),
- « Activités physiques et sportives » (73% mais seulement 8 individus concernés),
- « Sciences et technologies » (70%).

La proportion de diplômés envisageant de changer d'emploi est significativement élevée dans les domaines « Arts - Communication » (49%) et « Physique - Chimie » (47% mais seulement 9 individus concernés).

CONCLUSION

3366 diplômés de la promotion 2007-2008 de Master professionnel ont été interrogés **30 mois après l'obtention du diplôme**. **2298** individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponse de 68%**.

La population répondante est composée de 56% de femmes et 44% d'hommes.

80% des diplômés ont suivi leur 2^{ème} année de Master au titre de la formation initiale. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 24 ans.

14% se sont inscrits en 2^{ème} année de Master dans le cadre d'une reprise d'études. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 37 ans.

6% ont suivi leur Master dans le cadre d'une formation en alternance. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 25 ans.

Le taux d'emploi est passé de 67% (à 6 mois) à 83% (à 30 mois), enregistrant ainsi une progression de 24%. Le taux de recherche d'emploi a diminué de 47% entre 6 et 18 mois après l'obtention du Master et s'est stabilisé à 10% dès 18 mois. De même, la part des diplômés uniquement en poursuite d'études a diminué de 62% et atteint 2,5% à 30 mois.

Notons que la **situation à 18 mois est exactement identique à celle observée pour les diplômés 2007**. En revanche, nous ne pouvons pas mettre en perspective la situation à 30 mois avec celle relevée pour les diplômés 2007 car ces derniers ont été interrogés avec un recul de 18 mois.

16% des diplômés ont poursuivi des **études⁽¹²⁾ après le Master**, soit 367 individus. Parmi eux, 7% ont poursuivi une seule année d'études, 5% ont suivi 2 années de formation et 4% 3 années d'études.

Sur les 97 diplômés en poursuite d'études uniquement en 2008-2009, 29 individus étaient inscrits dans un autre Master 2 professionnel. 22 préparaient les concours de la fonction publique.

Parmi les 83% de diplômés en emploi au moment de l'enquête (en décembre 2010), **61%** ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention du Master professionnel.

Les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé en décembre 2010 sont la réponse à une **annonce** (22%), le **stage de 2^{ème} année de Master** (19%), l'envoi d'une **candidature spontanée** (14%) et l'utilisation des **réseaux** (12%).

92% des diplômés travaillent à **temps complet**. Le **taux d'emploi « stable »** atteint **73%**.

73% des diplômés accèdent au statut « **Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique** ». 22% exercent un « emploi de niveau intermédiaire, Catégorie B fonction publique ».

Au total, 54% des répondants exercent un emploi « stable » à temps complet et ont le statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique ».

30 mois après l'obtention du Master professionnel, les diplômés perçoivent **un salaire net mensuel médian de 1800 €, primes comprises**.

43% des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne** et **21%** en **Île-de-France**. **59%** des diplômés travaillent au sein d'une **entreprise privée**, **21%** dans la **fonction publique** et **11%** dans une **association**.

[12] Y compris avec un emploi parallèle.

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables « sexe », « régime d'inscription en 2^{ème} année de Master » et « domaine de formation » :

→ Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la catégorie socioprofessionnelle et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian supérieur à celui des femmes (2000 € vs. 1700 €). Ces disparités sont toutefois à mettre en relation avec les choix en matière de domaines de formation. En effet, les hommes sont surreprésentés dans les domaines « Sciences et technologies » (87% d'hommes) et « Mathématiques - Informatique » (74%). Or, ces domaines offrent des conditions d'insertion professionnelle nettement supérieures à la moyenne régionale. De même, ils sont moins nombreux à travailler dans la fonction publique (16% contre 25% pour les femmes) qui propose davantage d'emplois temporaires (62% vs. 14% pour les entreprises privées) et un salaire net mensuel médian moins élevé (1636 € vs. 1900 € pour les entreprises privées).

→ Outre le fait que le taux d'insertion est nettement plus élevé pour les diplômés issus d'une formation en alternance (86% à 6 mois, 95% à 18 mois et 96% à 30 mois) que pour ceux inscrits en formation initiale (76% à 6 mois, 88% à 18 mois et 88% à 30 mois), les titulaires d'un Master en alternance présentent un taux d'emplois « temporaires » (18,5%) nettement inférieur à celui relevé pour les diplômés de formation initiale (29%). Leur salaire net mensuel médian s'élève à 1815 € (1800 € pour la formation initiale). Cependant, ils sont moins nombreux à accéder au statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique » (61% vs. 73% pour la formation initiale). Notons également que 57% des diplômés issus de l'alternance travaillent en Bretagne (37% pour la formation initiale).

Quant aux diplômés en reprise d'études que nous traitons volontairement à part étant donné leur spécificité (public plus âgé, avec une expérience professionnelle avant le Master, ce qui influence nécessairement les caractéristiques de l'emploi), ils présentent globalement de très bonnes conditions d'insertion. En effet, leur taux d'emplois « stables » s'élève à 82% (70,5% pour la formation initiale). Ils ont plus fréquemment le statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique » (85% vs. 73% pour la formation initiale). Leur salaire net mensuel médian s'élève à 2200 €, primes comprises (1800 € pour la formation initiale). En revanche, 18% d'entre eux travaillent à temps partiel (vs. 6% pour la formation initiale). Il convient toutefois de relativiser ce taux élevé dans la mesure où plus de la moitié des emplois à temps partiel (57%) n'ont pas été imposés par la structure mais relèvent d'un choix de l'individu.

→ La part des diplômés en emploi « stable », à temps complet et ayant le statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique » est significativement supérieure à la moyenne (54%) dans les domaines de formation suivants :

- « Mathématiques - Informatique » (87,5%),
- « Sciences et technologies » (74%),
- « Droit - Sciences politiques » (63%),
- « Économie - Gestion » (62%).

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable avec un taux de diplômés en emploi « stable », à temps complet et ayant le statut « Ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A fonction publique » inférieur à 40% :

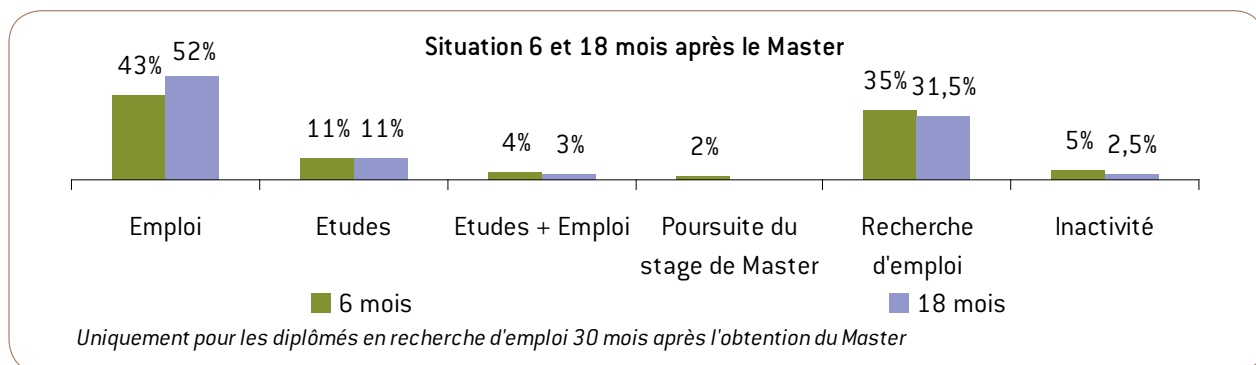
- « Lettres - Langues » (36%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (31,5%),
- « Sciences humaines et sociales » (29,5%),
- « Arts - Communication » (17%),
- « Activités physiques et sportives » (9% mais seulement 1 individu concerné).

ANNEXE 1 //

ZOOM SUR LES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

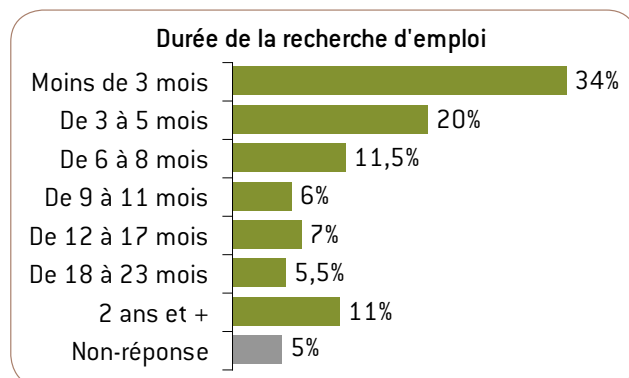
10% des répondants sont à la recherche d'un emploi 30 mois après l'obtention du Master.

35% d'entre eux étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Master et 31,5% 18 mois après. Si l'on combine les deux situations, 13% étaient en recherche d'emploi 6 mois et 18 mois après l'obtention du Master.



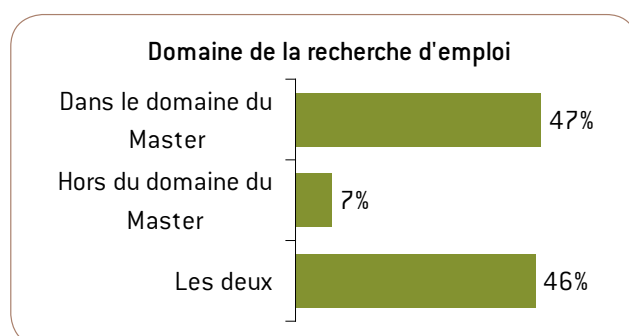
Plus de la moitié des répondants sans emploi (54%) recherchent un poste depuis moins de 6 mois, dont 34% depuis moins de 3 mois.

Pour près d'un quart des diplômés en recherche d'emploi (23,5%), la période de chômage est supérieure ou égale à 12 mois.



47% des répondants ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Master.

46% recherchent un emploi à la fois dans le domaine de spécialité du Master et en dehors de leur domaine.



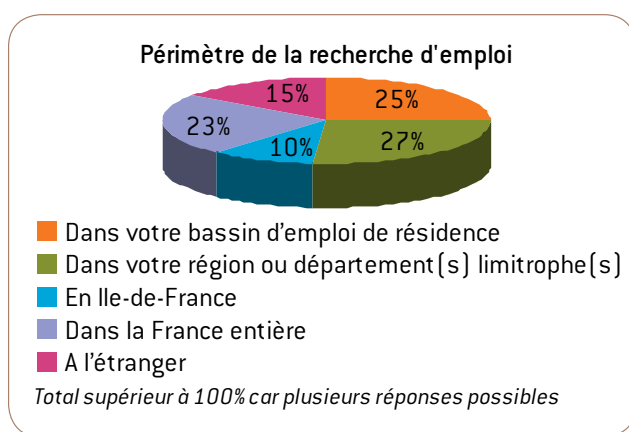
27% des demandeurs d'emploi effectuent leur recherche d'emploi dans leur région ou département(s) limitrophe(s) (dont 20% exclusivement).

25% recherchent un emploi dans leur bassin d'emploi de résidence. 19% d'entre eux sont peu mobiles puisqu'ils recherchent uniquement dans leur bassin d'emploi.

23% élargissent leurs recherches à la France entière.

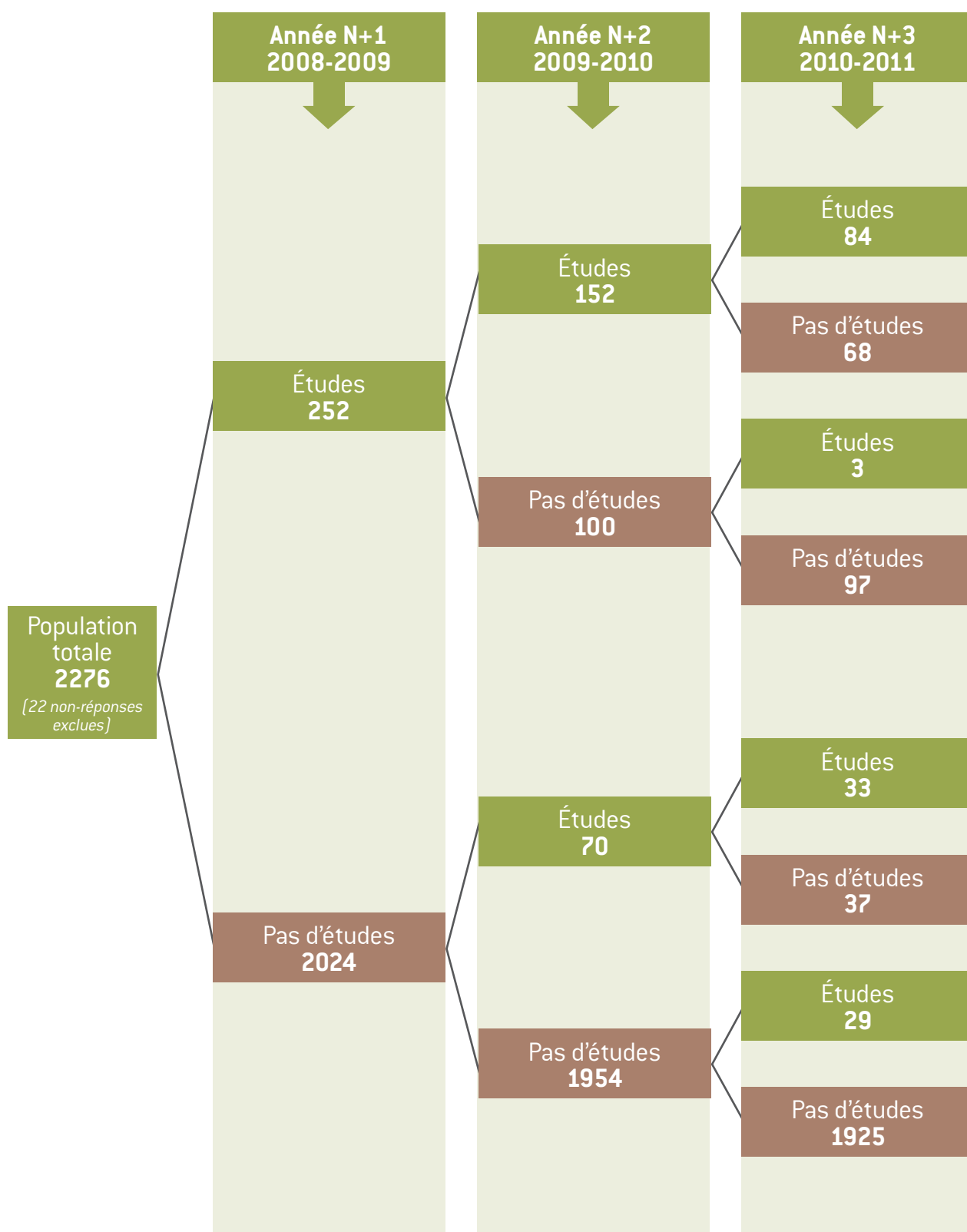
10% recherchent un emploi en Île-de-France. Parmi eux, 6% ciblent uniquement l'Île-de-France.

15% recherchent un emploi à l'étranger (dont 4% exclusivement).



ANNEXE 2 //

SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES



Légende :

- Poursuite d'études l'année indiquée
- Pas de poursuite d'études l'année indiquée

GLOSSAIRE

Formation initiale : elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. Dans cette étude, sont compris en formation initiale, les diplômés n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an. La formation initiale constitue la première étape du processus de « formation tout au long de la vie ».

Reprise d'études : il s'agit des individus ayant interrompu leurs études pendant au moins deux années consécutives. Au-delà de la formation initiale, il s'agit donc d'individus, en général plus âgés, ayant déjà acquis une certaine expérience professionnelle.

Domaine de formation : les 153 spécialités de Master professionnel ont été classées en 11 domaines de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1800 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1800 € et 50% gagnent plus de 1800 €.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) x 100.

Taux d'insertion : nombre de personnes en emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) x 100.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois de type « profession libérale, indépendant, chef d'entreprise ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en CDD (y compris les emplois de contractuel de la fonction publique), les emplois intérimaires, les vacataires, les emplois « aidés », le volontariat international et les diplômés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

BTS : Brevet de Technicien Supérieur.

MBA : Master of Business Administration Il s'agit d'un diplôme de niveau Bac +5.

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.